



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Conseil fédéral

Rapport de situation du Conseil fédéral sur l'économie suisse

Berne, le 6 décembre 2019

Résumé

La Suisse compte parmi les pays les plus prospères de la zone OCDE et se distingue par une très haute qualité de vie. Elle le doit à l'intégration d'une forte proportion de la population sur le marché du travail et au haut niveau de la productivité du travail. Elle affiche ainsi l'un des PIB par habitant les plus élevés de la zone OCDE. Depuis la crise financière, toutefois, la croissance du PIB a été inférieure à la moyenne. La Suisse a vu son avance s'amenuiser. C'est le résultat à la fois de la faible croissance de la productivité du travail et des premiers signes de baisse de la part de la population en âge de travailler liée à l'évolution démographique.

Dans les décennies à venir, la démographie affectera encore davantage le développement économique. Dans l'ensemble, il faudra s'attendre à un nouveau recul de l'intrant en travail par habitant, en raison notamment de l'augmentation du rapport de dépendance des personnes âgées. D'ici à 2045, le nombre de personnes ayant passé l'âge de la retraite devrait augmenter d'environ un million. Selon diverses études commandées par le SECO, la progression du PIB par habitant devrait s'en trouver sensiblement ralentie. Il serait possible d'atténuer cet effet du vieillissement en levant des obstacles à un accroissement du taux d'activité, notamment, en augmentant la participation des seniors au monde du travail. L'évolution démographique va en outre entraîner des dépenses supplémentaires dans les soins de santé et la prévoyance vieillesse.

Compte tenu de l'effet de frein de l'évolution démographique sur la croissance, il est essentiel de veiller à augmenter la productivité du travail si l'on souhaite préserver et accroître la prospérité de la Suisse à long terme. Dans cette perspective, les conditions-cadre économiques ont une importance déterminante. En comparaison internationale, la Suisse se porte bien. L'excellente qualité des infrastructures, une charge fiscale modérée et une formation de qualité font partie des atouts constants de son économie. De plus, sa bonne résilience et l'action combinée de différentes politiques permettant d'atténuer les effets collatéraux de la croissance font partie de ses forces.

La grande ouverture économique du pays, le fort taux de participation de la population au marché du travail et la bonne santé des finances publiques comptent à ce jour également parmi les grands atouts de l'économie suisse. À l'avenir, toutefois, l'évolution démographique posera un double défi : celui de la participation de la population au monde du travail et celui de la viabilité des finances publiques. Une autre gageure sera d'entretenir et d'élargir nos relations économiques extérieures, notamment en raison de la question non résolue des relations futures avec l'UE.

La Suisse n'a guère été en mesure d'améliorer les faiblesses qui avaient été identifiées par le passé. Ces dernières années, de nombreuses comparaisons internationales montrent qu'elle a pris du retard. En comparaison internationale, la Suisse affiche des performances relativement mauvaises notamment en matière de concurrence sur le marché intérieur, de charge administrative et de densité normative.

Pour maintenir son niveau de prospérité parmi les plus élevés de l'OCDE, la Suisse doit s'attaquer à ces faiblesses dans le cadre de la politique économique de la Confédération tout en préservant ses atouts. Un regard prospectif sur l'évolution possible de l'économie nationale montre qu'en l'absence de contre-mesures, les effets négatifs de l'évolution démographique pourraient affaiblir sensiblement la croissance du PIB par habitant dans notre pays.

Sommaire

1	Introduction	5
2	Contexte	7
2.1	Évolution depuis la crise financière	7
2.2	Évolution de la productivité du travail et de l'intrant en travail	10
2.2.1	De la difficulté d'accroître encore l'intrant en travail par habitant	11
2.2.2	Faible croissance de la productivité du travail	12
2.3	Bilan intermédiaire	12
3	L'évolution démographique	13
3.1	Conséquences pour l'économie nationale.....	13
3.1.1	Conséquences pour l'offre de travail	14
3.1.2	Conséquences pour la productivité du travail	14
3.1.3	Conséquences pour le changement structurel.....	15
3.1.4	Conséquences pour les finances publiques	17
3.1.5	Conséquences économiques générales pour l'économie	18
3.2	Enjeux politico-économiques de l'évolution démographique	19
3.2.1	Participation au marché du travail	19
3.2.2	Des finances publiques saines	20
4	Faible croissance de la productivité du travail	22
4.1	Déterminants de la croissance de la productivité du travail	22
4.2	Comparaison des conditions-cadre économiques.....	23
4.2.1	Forces de l'économie suisse	23
4.2.2	Faiblesses de l'économie suisse	31
4.3	Bilan intermédiaire	35
5	Évolution potentielle de l'économie à long terme	36
5.1	Scénario de base.....	37
5.2	Deux scénarios alternatifs.....	39
5.2.1	Scénario « réformes »	40
5.2.2	Scénario « blocage des réformes »	40
6	Conclusion	42
7	Bibliographie	43

Table des figures

Figure 1 Niveau du PIB par habitant (en parité de pouvoir d'achat [PPA] courante, USD) ¹	5
Figure 2 Évolution du PIB par habitant (en PPA courante, indexé : 1990 = 100) ¹	5
Figure 3 PIB (en PPA constante, indexé : 2008 = 100)	7
Figure 4 Contribution des branches à la croissance, 2008-2018 (en valeur réelle)	8
Figure 5 PIB par habitant (en PPA constante, indexé 2008 = 100)	9
Figure 6 Composantes du PIB par habitant en comparaison internationale (chiffres de 2018 à prix courants ; USA=100).....	10
Figure 7 Contributions cumulées à la croissance du PIB par habitant (à prix constants).....	11
Figure 8 Évolution de l'intrant en travail par habitant et de ses composantes	11
Figure 9 Taux de croissance de la productivité du travail (en PPA constante)	12
Figure 10 Évolution de la population (à partir de 2015, selon le scénario de référence de l'OFS ; parts rapportées à la population résidente permanente ; le rapport de dépendance correspond au ratio entre les 65 ans ou plus et les 20-64 ans).....	13
Figure 11 Taux d'activité de la population totale en % (population active / population de référence ; à partir de 2015, selon les scénarios de l'évolution démographique de l'OFS [scénario de référence]).....	14
Figure 12 Effets jusqu'en 2060 de l'évolution démographique en Suisse sur les parts des branches à la valeur ajoutée (variation en points de pourcentage).....	16
Figure 13 Effets jusqu'en 2060 de l'évolution démographique dans le monde sur les parts des branches à la valeur ajoutée (variation en points de pourcentage).....	16
Figure 14 Évolution du taux d'endettement des pouvoirs publics	18
Figure 15 Effet de frein de l'évolution démographique sur la croissance du PIB par habitant.....	18
Figure 16 Taux d'actifs occupés par cohorte d'âge	20
Figure 17 Capital du Fonds AVS, y c. RFFA (en milliards de francs)	21
Figure 18 Taille du marché intérieur en comparaison internationale (États-Unis = 100).....	23
Figure 19 Taux d'activité de la population en âge de travailler	25
Figure 20 Quote-part du commerce extérieur (somme des exportations et des importations de biens et de services en % du PIB)	26
Figure 21 Taux d'imposition moyen effectif des sociétés (en %)	28
Figure 22 Intensité d'émission de CO ₂ (kg par unité de PIB [USD, 2010])	30
Figure 23 Différences de prix Suisse-UE pour des secteurs donnés.....	32
Figure 24 PMR – écart de la Suisse par rapport au pays le mieux placé en % de la valeur de l'indice du pays le mieux placé.....	33
Figure 25 Évolution perçue de la charge administrative	34
Figure 26 Méthode des scénarios à long terme (évolution du PIB par habitant, valeur réelle ; 2018=100)	36
Figure 27 Évolution de l'intrant en travail par habitant (taux de croissance par an)	37
Figure 28 Croissance de la productivité du travail (valeur réelle) (échelle de gauche : en % par an ; échelle de droite : indexée, 1991=100)	38
Figure 29 Évolution du PIB par habitant selon le scénario de base (échelle de gauche : PIB par habitant en CHF ; échelle de droite : taux de croissance par an)	38
Figure 30 Évolution du PIB par habitant selon les scénarios à long terme	40

1 Introduction

La Suisse se classe avantageusement dans les comparaisons économiques internationales. Après le Luxembourg et l'Irlande, elle affiche le PIB par habitant le plus élevé de la zone OCDE (fig. 1)¹. De même, le pouvoir d'achat des ménages suisses compte parmi les plus élevés au monde, malgré le haut niveau du coût de la vie². Avec un taux d'activité de plus de 84 %, la Suisse est aussi la mieux placée au sein de l'OCDE, après l'Islande, sous l'angle de l'intégration de la population au marché du travail, grâce entre autres à un taux de chômage de 4,7 % seulement³. S'ajoutant à l'efficacité de son système éducatif, cet aspect est probablement l'un des raisons pour lesquelles l'inégalité des revenus avant impôts et transferts est en Suisse l'une des plus faibles de l'OCDE. Enfin, avec une espérance de vie de 84 ans, les Suisses pointent aux deuxième rang des pays de l'OCDE et affichent, avec les pays scandinaves, le plus haut niveau de satisfaction générale⁴.

Le niveau élevé de prospérité et la qualité de vie de la Suisse ne vont toutefois pas de soi. Elles résultent d'un bon développement économique, qui se reflète dans l'évolution du PIB par habitant. Depuis 1975, celui-ci a été multiplié par 1,5 grâce à une augmentation constante du taux d'activité et à une forte progression de la productivité du travail.

Or, bien qu'il demeure toujours élevé, son niveau de prospérité ne doit pas occulter le fait que la Suisse a récemment vu son avance s'amenuiser, comme le montre la progression du PIB par habitant depuis les années 1990 (fig. 2). À partir de cette date, en effet, le taux de croissance du PIB par habitant de la Suisse apparaît inférieur à la moyenne, dans une perspective à très long terme aussi bien que depuis le début de la crise financière.

Figure 1 Niveau du PIB par habitant (en parité de pouvoir d'achat [PPA] courante, USD)¹

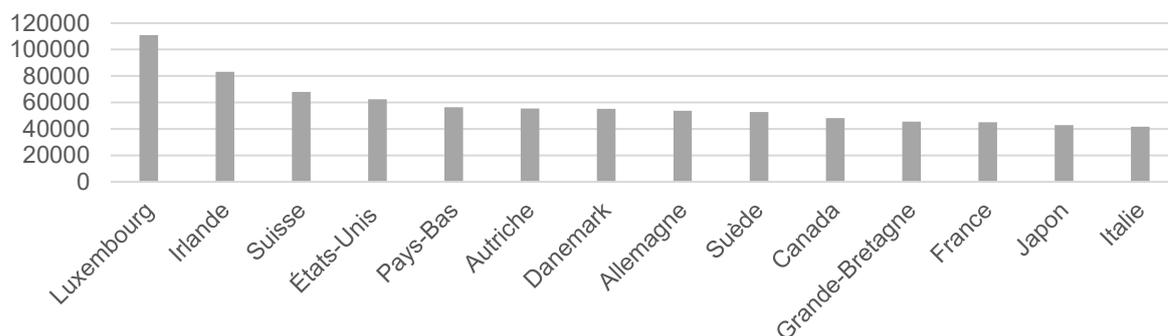
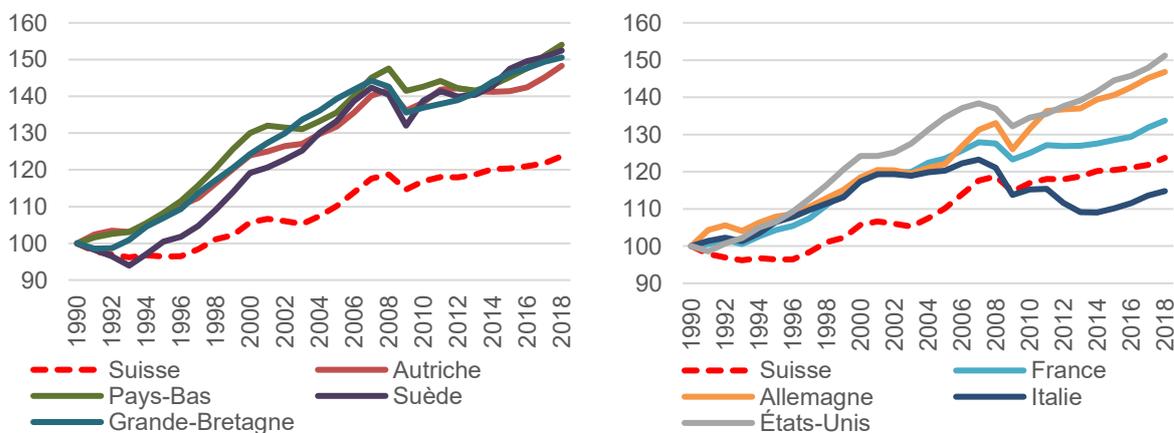


Figure 2 Évolution du PIB par habitant (en PPA courante, indexé : 1990 = 100)¹



¹ OCDE (2019a).

² Eurostat (2018) & UBS (2018).

³ Chômeurs au sens du Bureau international du travail, OFS (2019a).

⁴ Cf. OCDE (2019b).

C'est pourquoi le Conseil fédéral conduit, depuis le début des années 2000, une politique de croissance qui vise à assurer durablement la prospérité de la Suisse, en augmentant la productivité du travail et en favorisant une forte participation au marché du travail⁵. Il a pris un large éventail de mesures, réparties entre quatre trains de mesure à ce jour. Parmi les mesures mises en œuvre figurent notamment la révision de la loi sur le marché intérieur, la loi sur la formation continue, la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce, ou encore la réglementation « too big to fail ». En revanche, la réforme de la TVA et le système incitatif en matière climatique et énergétique (SICE) ont échoué au Parlement. Dans l'ensemble, les évaluations de la politique de croissance qui ont été faites jusqu'ici en lien avec la mise en œuvre des divers trains de mesures de stimulation de la croissance, tout comme l'actuel rapport final sur la politique de croissance 2016-2019, concluent que cette politique s'est effectivement traduite par quelques succès susceptibles d'avoir contribué à consolider et accroître la prospérité. Cependant, l'objectif principal d'une augmentation significative de la croissance du PIB par habitant n'est pas encore atteint. La préservation et l'amélioration des conditions-cadre économiques, ainsi que son réexamen périodique, restent dès lors une tâche permanente dans le cadre de la politique économique.

Le Conseil fédéral continuera donc de suivre régulièrement l'évolution de l'économie nationale et d'évaluer les forces et les faiblesses de la place économique suisse. Ses analyses permettront d'identifier à temps les défis à venir et de poser les jalons d'une politique économique axée sur le long terme.

Le présent rapport commence par mettre en lumière l'évolution de l'économie suisse depuis la crise financière d'il y a dix ans, ainsi que les défis qui peuvent en découler pour l'avenir. Il traite tout particulièrement la question de l'évolution démographique et passe en revue les raisons de la faiblesse persistante du rythme de croissance de la productivité du travail. Il expose ensuite l'analyse globale, présentée par le DEFR en 2015, des forces et des faiblesses du cadre mis en place au titre de la politique économique. Enfin, il avance plusieurs scénarios montrant de quelle façon l'économie suisse pourrait se développer à l'avenir.

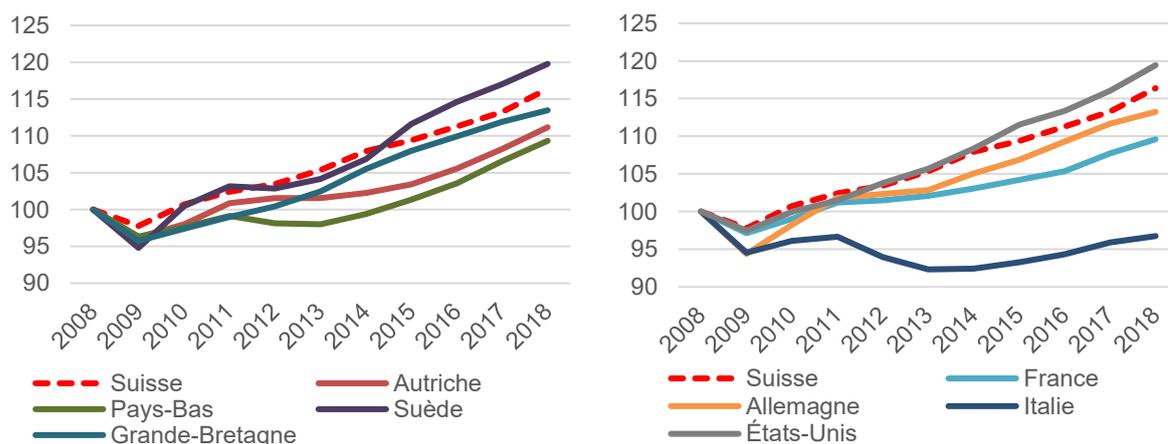
⁵ Le Conseil fédéral s'engage également en faveur d'une croissance économique durable et du plein emploi productif en mettant en œuvre l'objectif 8 de l'Agenda 2030.

2 Contexte

2.1 Évolution depuis la crise financière

Tout au long de la décennie écoulée, l'économie suisse s'est distinguée par une croissance relativement robuste, avec une progression du PIB en valeur réelle d'environ 1,5 % par an (2008-2018). Grâce à cette croissance, la crise économique déclenchée par la crise financière a pu être surmontée en 2010 déjà. Les hausses ultérieures du franc suisse, d'abord en 2011, puis en 2015 après l'abandon du taux plancher, ont constitué un défi de taille aux branches particulièrement exposées. Dans l'ensemble, néanmoins, l'économie helvétique a réussi à surmonter cette phase de fléchissement de l'euro sans gros dégâts.

Figure 3 PIB (en PPA constante, indexé : 2008 = 100)⁶



Digression : les effets de l'appréciation du franc en 2011 et 2015

Diverses études commandées par le SECO se sont intéressées à l'impact des deux phases d'appréciation du franc de 2011 et de 2015 sur l'économie suisse en général et sur l'industrie manufacturière en particulier⁷. Il en ressort que les entreprises ont été touchées de manière inégale. Celles du marché domestique, notamment, ont bénéficié d'une baisse relative des coûts d'intrants, alors que les entreprises exportatrices ont subi dans certains cas une perte significative de compétitivité-prix. À cet égard, le fait que certains biens d'exportation importants, tels les produits pharmaceutiques, se soient révélés très résistants aux fluctuations de change a joué un rôle extrêmement positif⁸. Rétrospectivement, l'économie suisse a étonnamment bien résisté dans l'ensemble, compte tenu de son haut degré d'ouverture. On estime que l'appréciation de 1 % du franc suisse en valeur réelle se sera traduite par une baisse de 0,04 % des exportations⁹.

Les études ont aussi montré que si le franc s'apprécie, les entreprises réduisent leurs dépenses de recherche et de développement, mais qu'elles les augmentent du même montant quand les perspectives s'améliorent¹⁰. De manière générale, l'appréciation du franc n'a pas eu d'effet négatif significatif sur l'emploi, car la baisse de compétitivité-prix a presque entièrement été compensée par les contremesures des entreprises et la baisse coût des

⁶ OCDE (2019c).

⁷ Toutes les études sont accessibles sous le lien suivant : https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen/Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Strukturwandel_Wachstum/Strukturwandel.html.

⁸ Bill-Körber A., Eichler M. (2017).

⁹ Erhardt T., Rutzer C., Weder R. (2017).

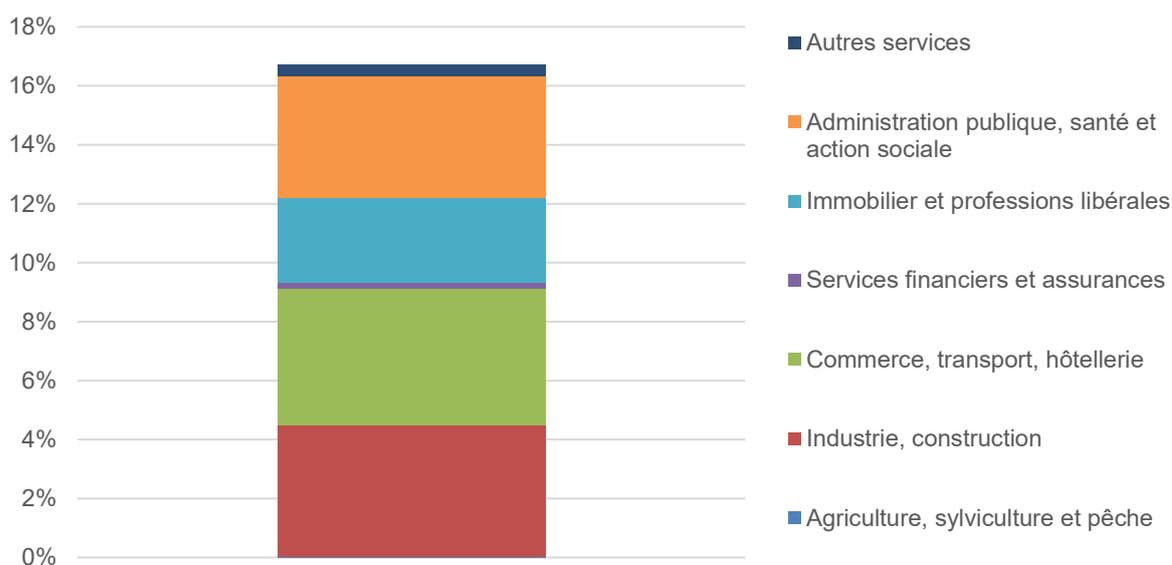
¹⁰ Kaiser B., Siegenthaler M., Spescha A., Wörter M. (2017).

importations¹¹. Un recul de l'emploi a néanmoins été observé dans l'industrie manufacturière suite au choc de taux de change¹². Finalement, dans une perspective à plus long terme, il apparaît qu'en raison de l'appréciation du franc suisse sur la durée, les entreprises se concentrent davantage sur des biens d'exportation de qualité, moins sensibles aux fluctuations de change¹³. Dans les périodes d'appréciation, on observe également une tendance à l'accélération du changement structurel permanent.

La maîtrise des chocs de taux de change de 2011 et 2015 a nécessité des ajustements parfois ambitieux. Les entreprises du secteur MEM, par exemple, ont souvent compensé la pression sur les marges par des mesures améliorant la rentabilité et diminuant les coûts (augmentation temporaire du temps de travail sans augmentation de salaire, p. ex.).

Cette forte croissance du PIB en valeur réelle a été portée non seulement par la croissance régulière des services liés à l'État, comme ceux de l'enseignement et de la santé, mais aussi par un développement industriel vigoureux, comprenant la construction et les services commerciaux. L'industrie pharmaceutique et le commerce de gros, en particulier, ont affiché une croissance supérieure à la moyenne. Le secteur financier a connu un développement plus modeste, exception faite du segment des assurances, qui a enregistré une progression soutenue. Ainsi, globalement, la croissance de l'économie suisse a reposé sur une large base ces dix dernières années.

Figure 4 Contribution des branches à la croissance, 2008-2018 (en valeur réelle)¹⁴



Parallèlement au PIB, le marché du travail a aussi affiché une évolution relativement robuste. Après la crise financière, l'emploi s'est rapidement redressé, pour suivre depuis lors une courbe positive. Bien que le taux de chômage ait d'abord légèrement augmenté, il s'est ensuite stabilisé à 4,7 %¹⁵. Enfin, les salaires réels ont également progressé depuis la crise financière, gagnant quelque 6,4 % depuis 2010¹⁶.

La croissance du PIB par habitant a été moins soutenue que celle du PIB. Cela s'explique surtout par le fait que le développement de l'économie dans son ensemble a été soutenu par

¹¹ Egger P., Schwarzer J., Shingal A. (2017).

¹² Kaufmann D., Renkin T. (2017).

¹³ Fauceglia D., Plaschnick B., Rueda Maurer M. (2017).

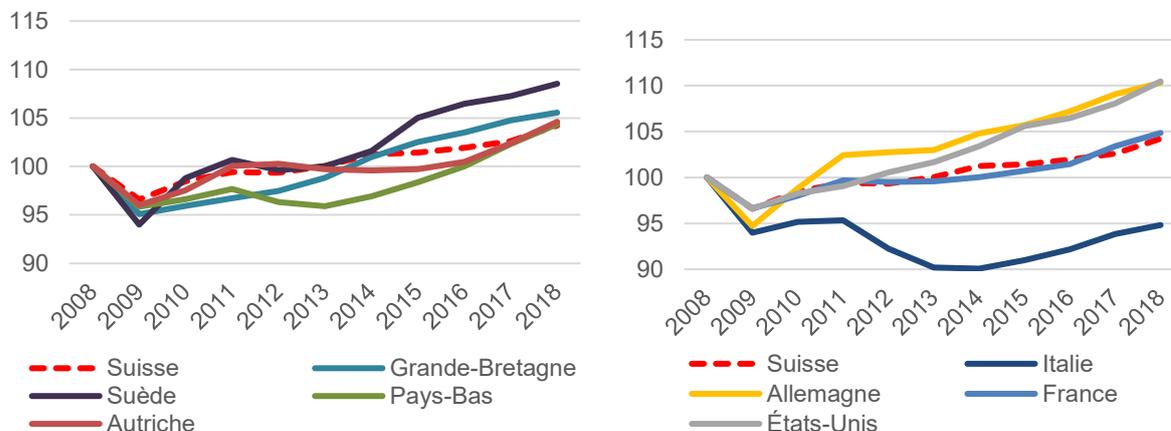
¹⁴ SECO (2019a).

¹⁵ Valeur annuelle moyenne 2010-2018. OFS (2019a).

¹⁶ OFS (2019b).

une croissance démographique supérieure à la moyenne¹⁷. Entre 2008 et 2018, en effet, la population suisse a augmenté d'environ 11 %¹⁸. Comme l'indique la figure 5, en Suisse, l'accroissement du PIB par habitant est demeuré inférieur à la moyenne de la plupart des pays comparables. Or le PIB par habitant doit continuer de progresser pour accroître la prospérité à long terme.

Figure 5 PIB par habitant (en PPA constante, indexé 2008 = 100)¹⁹



Le PIB par habitant est-il un indicateur pertinent ?

L'analyse de l'évolution de la prospérité économique soulève inévitablement la question de l'indicateur retenu. Le plus couramment utilisé est le PIB par habitant. Cela paraît évident puisqu'il mesure à la fois la valeur des biens et des services produits, déduction faite des prestations préalables, le montant des taxes sur les produits et des subventions, ainsi que les revenus découlant de la production et les flux de consommation. En outre, en tant que système comptable normalisé au niveau international, le PIB, ou la comptabilité nationale, a l'avantage de permettre des comparaisons dans le temps avec d'autres pays et d'autres secteurs.

En lui-même, le PIB par habitant n'est toutefois pas un indicateur complet de la prospérité. La valeur du temps libre, du travail non rémunéré, des droits politiques ou de la sécurité, notamment, n'entre pas directement dans son calcul. De même, de nombreux biens environnementaux et naturels, souvent difficiles à monétiser, ne sont pas pleinement pris en compte dans le PIB.

Pour cette raison, de nombreux autres indicateurs ont été développés, au plan national aussi bien qu'international²⁰. Ils peuvent venir compléter le premier ; mais pour des comparaisons dans le temps, entre pays ou à l'intérieur d'un pays, le PIB par habitant reste l'indicateur idoine du développement économique à long terme. Un autre de ses avantages est qu'il est fortement corrélé avec la plupart des indicateurs complémentaires²¹.

L'intérêt du PIB peut aussi s'expliquer par le fait que la croissance est inhérente au progrès technique²². Les innovations découlent de la nécessité de surmonter une pénurie ou d'améliorer la qualité. La maîtrise de l'électricité a permis, par exemple, de transformer l'abondante

¹⁷ Parmi les pays comparables, la Suisse a enregistré la plus forte croissance démographique (OCDE 2019d).

¹⁸ OFS (2019c).

¹⁹ OCDE (2019a)

²⁰ P. ex. : l'Indicateur de développement humain de l'ONU, le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, l'initiative de l'UE « GDP and beyond », ou encore l'initiative Vivre Mieux, de l'OCDE.

²¹ Boarini, R., et al. (2012).

²² Pour une analyse détaillée de la littérature sur les moteurs du processus de croissance, voir chapitre 3 SECO (2019d).

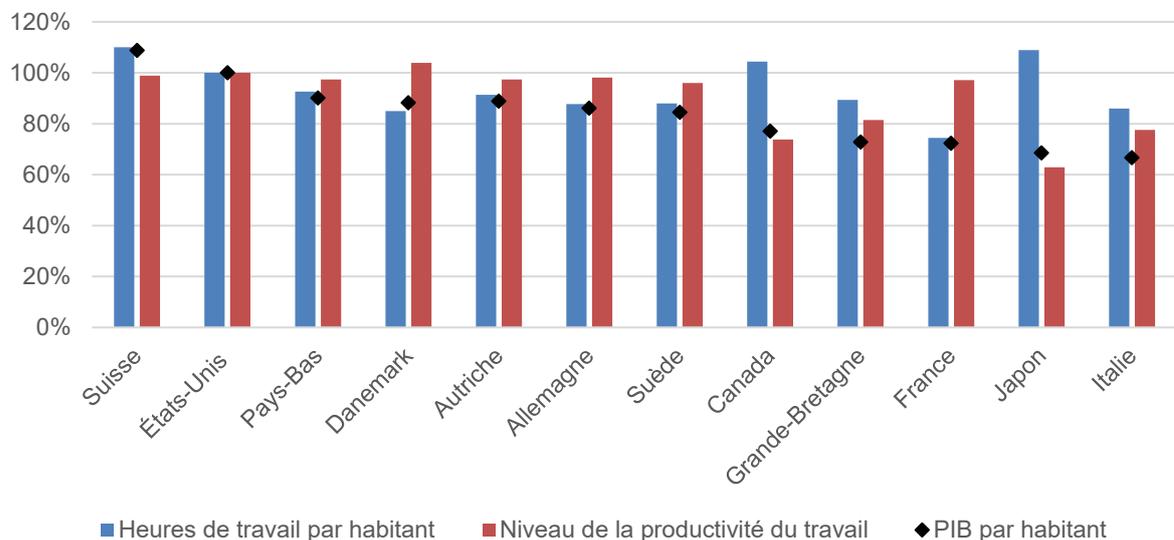
énergie hydraulique des Alpes en énergie disponible en milieu urbain. Même constat pour la technologie et l'énergie solaires. Autre exemple : en assurant la communication en temps réel ou la transmission facile de documents, l'ordinateur permet de mieux utiliser ce bien précieux qu'est le temps. Dit autrement, l'invention permet une meilleure utilisation de la main-d'œuvre et du capital ou fait naître de nouveaux intrants en capital, telle l'hydroélectricité ou l'énergie solaire. Ces deux facteurs font nécessairement progresser la productivité du travail, donc le PIB par habitant. Ces exemples montrent aussi que croissance accrue et diminution de l'impact environnemental ne sont pas contradictoires, puisque la croissance est inhérente à l'innovation et qu'elle peut diminuer cet impact en permettant une meilleure utilisation des ressources (cf. aussi chap. 4).

Enfin, l'évolution historique de l'intrant en travail montre d'une manière générale que la croissance de ce facteur – deuxième composante du PIB par habitant – ne s'accompagne pas d'une augmentation du travail et d'une diminution du temps libre. Au contraire, la part du temps libre n'a cessé de progresser au fil du temps et du même coup le potentiel de main-d'œuvre a été mieux exploité.

2.2 Évolution de la productivité du travail et de l'intrant en travail

Le PIB par habitant se compose d'une part de l'intrant en travail par habitant et, d'autre part, du PIB par heure de travail, c'est-à-dire de la productivité du travail. La Suisse se distingue déjà sous ces deux aspects. Poussé par le fort taux d'activité et le faible taux de chômage, l'intrant en travail par habitant est même parmi les plus élevés de l'OCDE (colonne bleue de la fig. 6). La productivité du travail est également élevée, sans pour autant placer le pays à la pointe à ce chapitre (colonne rouge).

Figure 6 Composantes du PIB par habitant en comparaison internationale (chiffres de 2018 à prix courants ; USA=100)²³



Comme le montre la figure 5 ci-dessus, du point de vue du PIB par habitant, la Suisse a vu son avance s'amenuiser ces dernières années. Si l'on compare la contribution à la croissance des deux composantes avant et après la crise financière, on est frappé par le fait, d'une part, la contribution de l'intrant en travail n'a d'une manière générale plus d'effet positif sur le PIB par habitant sur les dix dernières années et, d'autre part, que la contribution de la productivité du travail à la croissance a sensiblement diminué (fig. 7).

²³ OCDE (2019a).

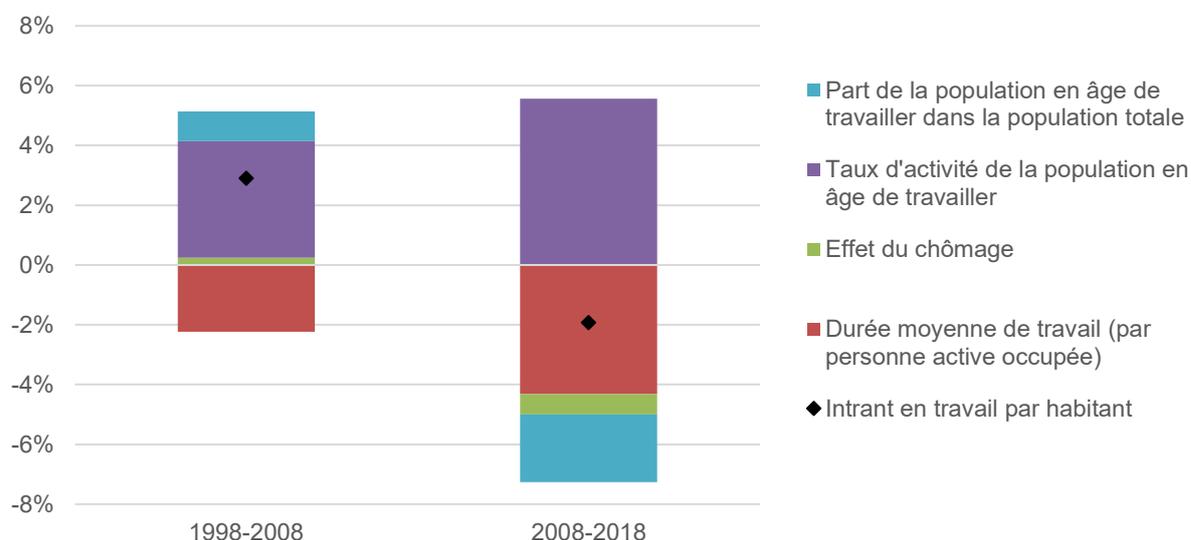
Figure 7 Contributions cumulées à la croissance du PIB par habitant (à prix constants)²⁴



2.2.1 De la difficulté d'accroître encore l'intrant en travail par habitant

Un examen attentif de l'intrant en travail par habitant à la figure 8 montre que c'est la progression du taux d'activité de la population en âge de travailler (bloc violet) qui a apporté la plus grosse contribution à la croissance de l'intrant en travail avant et après la crise financière. On le doit principalement à l'augmentation de 7,3 points de pourcentage du taux d'activité des femmes en âge de travailler observé entre 1998 et 2018²⁵. La montée du chômage après la crise financière a eu un impact légèrement négatif. Par ailleurs, la durée moyenne du travail par personne active occupée a continué à diminuer sur les deux périodes considérées, ce qui signale une tendance à long terme. Le facteur clé du passage dans la zone négative a finalement été la baisse de la part de la population en âge de travailler dans la population totale en lien avec le vieillissement démographique.

Figure 8 Évolution de l'intrant en travail par habitant et de ses composantes²⁶



L'intrant en travail par habitant était déjà à la baisse auparavant en raison de la diminution du temps de travail moyen par personne. Jusqu'ici, cependant, la hausse du taux d'activité de la population a largement compensé, voire surcompensé cette baisse, comme ce fut le cas entre

²⁴ OFS (2018a).

²⁵ OFS (2019d).

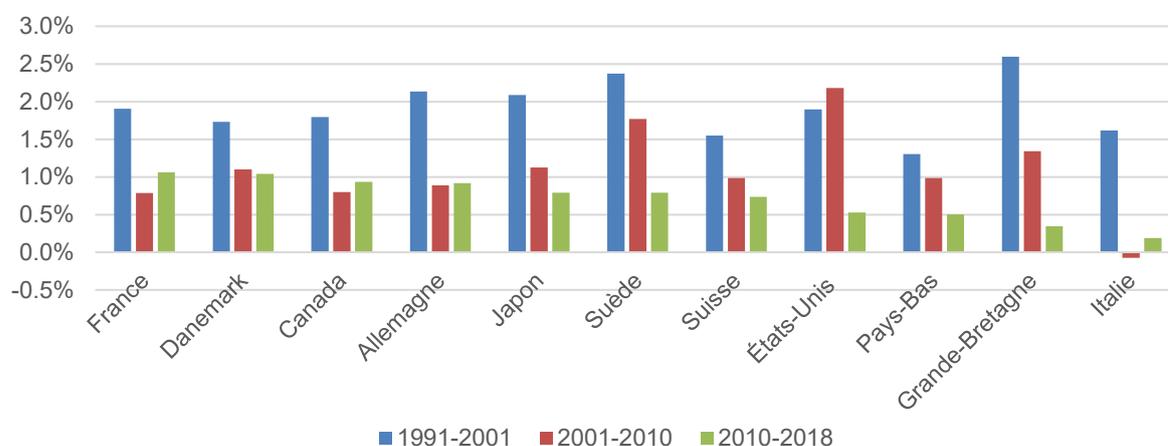
²⁶ OFS (2018a).

1998 et 2008. Étant donné toutefois que les baby-boomers partiront à la retraite dans les années qui viennent et que le taux d'activité de la population en âge de travailler atteint déjà un niveau record, il risque d'être extrêmement difficile, à l'avenir, de faire progresser encore l'intrant en travail par habitant.

2.2.2 Faible croissance de la productivité du travail

La situation est d'autant plus préoccupante que la contribution de la productivité du travail à la croissance a elle aussi diminué depuis la crise financière. Comme le montre en effet la figure 9, la croissance de la productivité du travail en Suisse ralentit depuis la fin des années 1990 déjà. Depuis la crise financière, elle n'a progressé que de 0,73 % par année, malgré l'augmentation relativement forte observée ces deux dernières années. Par comparaison, la Suisse affichait des taux de croissance annuel de la productivité du travail de 3 % dans les années 1960²⁷. La figure 9 met d'ailleurs en évidence un ralentissement de croissance similaire dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Bien qu'elle ait enregistré une croissance relativement forte de la productivité du travail sur les deux années 2017 et 2018, la Suisse se positionne globalement dans le tiers inférieur des États membres de l'OCDE pour la période 2010-2018 (25^e sur 36).

Figure 9 Taux de croissance de la productivité du travail (en PPA constante)²⁸



2.3 Bilan intermédiaire

Malgré les difficultés, on constate que l'économie suisse a connu un développement relativement vigoureux depuis la crise financière de 2008/2009. La croissance du PIB par habitant est cependant restée inférieure à la moyenne. Cela s'explique par la faible croissance de la productivité du travail, mais aussi par le recul de l'intrant en travail par habitant.

Comme le montre le chapitre suivant, la contraction de l'intrant en travail par habitant est liée à l'évolution démographique et devrait s'accroître ces prochaines années. La démographie impactera non seulement l'intrant en travail, mais encore la structure par branche, les finances publiques et surtout, de manière indirecte, la productivité du travail. Ses effets les plus sensibles sont attendus ces prochaines années. Le chapitre 3 traite précisément des conséquences de l'évolution démographique.

La Suisse affiche un niveau de productivité du travail élevé. Mais depuis la crise financière, sa croissance est inférieure à la moyenne. Le chapitre 4 s'intéresse aux causes du phénomène. Il commence par mettre en lumière les déterminants d'une forte croissance de la productivité selon la littérature spécialisée, puis passe en revue, sur cette base, les forces et faiblesses de l'économie suisse.

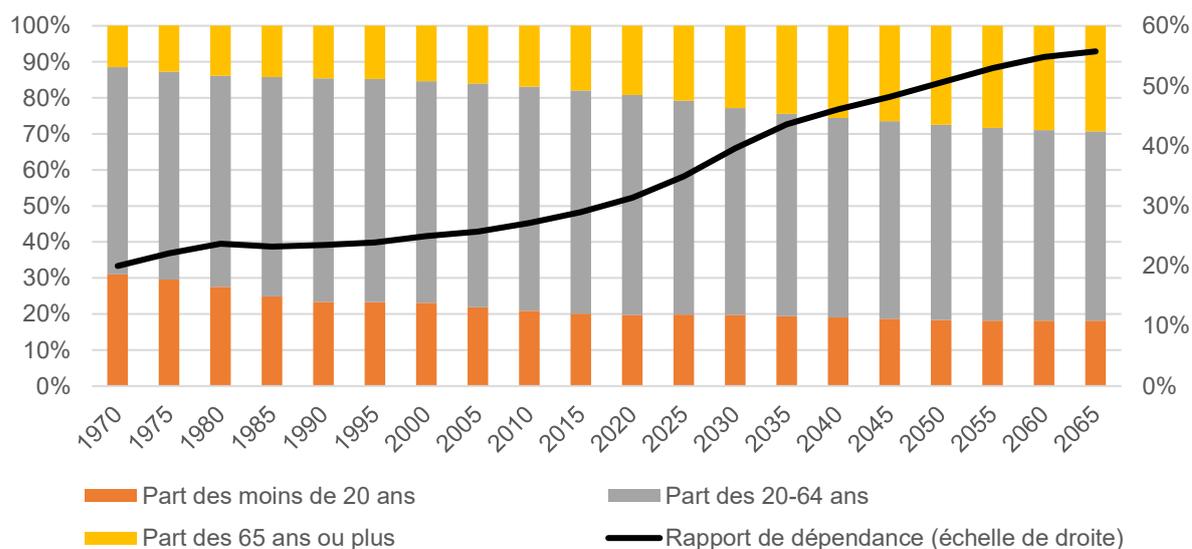
²⁷ Bergeaud, A., Cette, G. and Lecat, R. (2016) p. 420–444.

²⁸ OCDE (2019a).

3 L'évolution démographique

Dans les décennies à venir, l'évolution démographique modifiera grandement la composition de la population²⁹, à cause, d'une part, de la faible natalité de ces dernières décennies et, d'autre part, du fait que les baby-boomers nés en Suisse entre 1950 et 1970 ont atteint l'âge de la retraite ou vont l'atteindre ces prochaines années. En outre, le vieillissement de la population sera accentué par l'allongement continu de l'espérance de vie. Compte tenu de la stagnation du taux de fécondité à un faible niveau et de la baisse continue des taux de mortalité au-delà de 2045, la proportion de personnes âgées devrait rester élevée même une fois que la génération du baby-boom aura disparu.

Figure 10 Évolution de la population (à partir de 2015, selon le scénario de référence de l'OFS ; parts rapportées à la population résidante permanente ; le rapport de dépendance correspond au ratio entre les 65 ans ou plus et les 20-64 ans³⁰)



Globalement, le rapport de dépendance, c'est-à-dire le ratio entre les personnes de 65 ans ou plus et celles de 20 à 64 ans, va beaucoup progresser dans les années à venir. Alors qu'il était encore inférieur à 30 % en 2015, il devrait atteindre les 50 % en 2045. D'ici à 2045, le nombre de personnes à l'âge de la retraite augmentera de 60 %, soit de plus d'un million. L'évolution du rapport de dépendance ne diffère que légèrement dans les autres scénarios démographiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Dans celui d'une immigration forte, il atteint environ 46 % en 2045, au lieu de 48 %³¹.

3.1 Conséquences pour l'économie nationale

Plusieurs études du SECO ont été consacrées aux effets des évolutions démographiques sur l'économie nationale³². Parallèlement, dans son rapport sur la politique économique de la Suisse pour l'année 2019, l'OCDE a analysé en détail les conséquences et les défis qui en découlent pour la Suisse³³. Enfin, divers travaux de l'Administration fédérale des finances fournissent un éclairage plus précis sur les incidences de ces développements sur le budget de la Confédération.

²⁹ Toutes les données sur l'évolution de la population figurant dans le présent chapitre se basent sur le scénario démographique de référence de l'OFS (2015).

³⁰ OFS (2015) et OFS (2019^e).

³¹ OFS (2015).

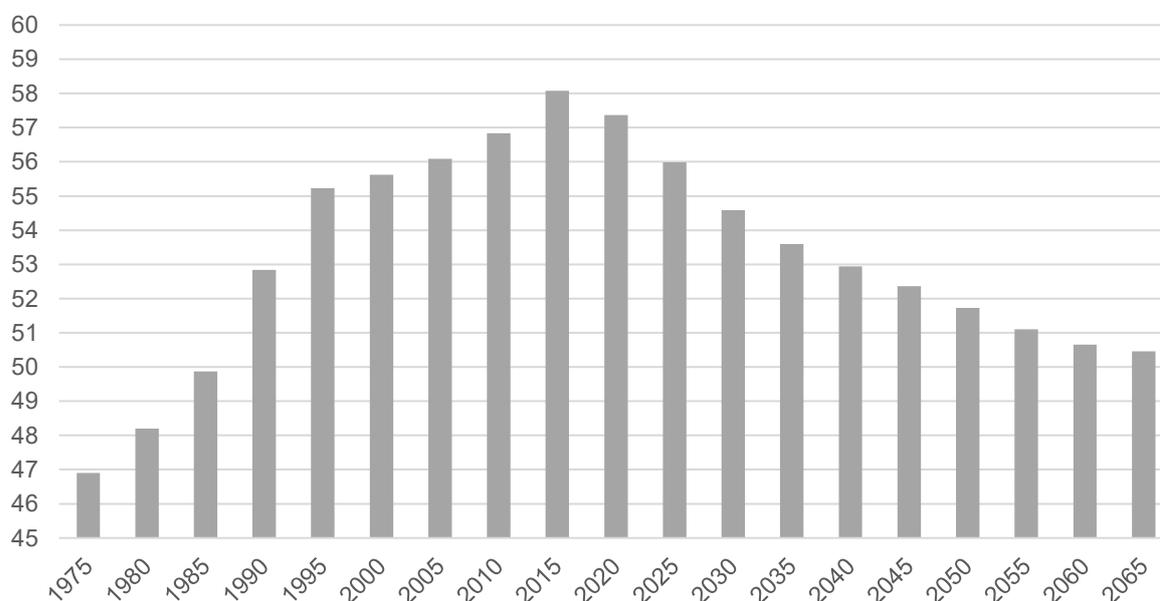
³² Les études sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare.html.

³³ OCDE (2019f).

3.1.1 Conséquences pour l'offre de travail

C'est sur le taux d'activité de la population totale et donc sur l'offre de travail que le l'évolution démographique aura l'impact le plus direct et le plus sensible. L'immigration devrait certes continuer de faire progresser le nombre de personnes actives³⁴. Mais en raison du vieillissement démographique, la croissance de la population active sera inférieure à celle de la population totale, dont elle réduira du même coup le taux d'activité de la population totale. Comme le montre la figure 11, il s'agit pour la Suisse d'un développement nouveau. Entre 1975 et 2015, le taux d'activité de la population totale a fortement augmenté, ce qui explique en partie que l'intrant en travail par habitant n'ait enregistré qu'une légère baisse malgré la tendance de long terme à une diminution de la durée moyenne annuelle du travail. Depuis, le taux d'activité de la population totale s'est inscrit en recul, et cette tendance devrait se maintenir même en supposant que le taux d'activité des femmes en âge de travailler continue d'augmenter³⁵. Selon le scénario de référence de l'OFS, le taux d'activité de la population totale en équivalents plein temps devrait également diminuer. Globalement, la baisse de l'intrant en travail par habitant devrait donc s'accroître, ce qui freinera la croissance du PIB par habitant (cf. chap. 3.1.5).

Figure 11 Taux d'activité de la population totale en % (population active / population de référence ; à partir de 2015, selon les scénarios de l'évolution démographique de l'OFS [scénario de référence])³⁶



3.1.2 Conséquences pour la productivité du travail

L'évolution démographique devrait également avoir des incidences sur la seconde composante de la croissance du PIB par habitant, soit la productivité du travail, par le biais du progrès technique, de la productivité individuelle et des effets sur les comportements de consommation et d'épargne.

Le progrès technique découle aussi bien de la capacité d'innovation d'une économie que du recours à de nouvelles technologies. Or, la littérature spécialisée montre que la population vieillissante a un effet modérateur sur ces deux facteurs. D'une part, les découvertes et les

³⁴ Selon les scénarios démographiques de l'OFS, à l'exception du scénario de faible évolution démographique (C-00-2015) et du scénario de faible solde migratoire (A-07-2015).

³⁵ OFS (2015).

³⁶ OFS (2015).

innovations majeures viennent plutôt des personnes jeunes³⁷. D'autre part, la capacité d'adaptation à de nouvelles technologies et la propension au risque tendent à diminuer à partir d'un certain âge³⁸.

Par ailleurs, plusieurs études indiquent que la productivité individuelle commence par augmenter, avant de stagner, voire de reculer dans la seconde moitié de la vie active³⁹. Cette évolution est la résultante de deux effets antagoniques : avec l'âge, les facultés d'appréciation s'accroissent du fait de l'expérience tant personnelle que professionnelle acquise, mais la santé et les capacités physiques ont quant à elles tendance à décliner, tout comme la capacité d'apprendre et la flexibilité. Ces derniers effets devraient toutefois être contrebalancés par l'augmentation de l'espérance de vie et de l'espérance de vie en bonne santé⁴⁰. Difficile a priori de déterminer dans quelle mesure ce sont les effets positifs ou négatifs qui l'emporteront.

Le changement de la structure des âges devrait en outre modifier les comportements de consommation et d'épargne, avec des effets indirects possibles sur la productivité. Des études montrent que le vieillissement a une incidence négative sur le taux d'épargne général de l'économie, puisque l'épargne diminue avec l'âge⁴¹. Cela pourrait avoir un effet négatif sur l'intensité en capital et, partant, sur la productivité. Dans une société vieillissante, la diminution du stock de capital est relativisée par une croissance moins forte de la population active, de sorte que l'effet net sur l'intensité en capital et la productivité s'en trouve atténué. Une autre incidence sur la productivité du travail devrait être liée aux conséquences du vieillissement sur la structure de la consommation, sous la forme, par exemple, d'une hausse de la demande, due à l'âge, de prestations de santé⁴². Comme le niveau de productivité diffère selon les branches, les variations de la structure économique sont appelées à se répercuter sur la productivité agrégée du travail.

Etant donné que la théorie ne permet pas de déterminer de façon concluante l'influence du vieillissement de la population sur l'évolution de la productivité, l'Université de Saint-Gall, en collaboration avec l'Institut de recherches économiques de Leibniz, a mené une étude empirique transnationale visant notamment à estimer les effets de l'évolution démographique sur la productivité du travail⁴³. Il ressort de cette étude que le vieillissement de la société s'accompagne d'un effet négatif sur la productivité du travail. On observe une corrélation tendanciellement positive avec la productivité agrégée du travail quand la part des 20-55 ans est élevée, et tendanciellement négative quand la part des plus de 55 ans est importante. Selon des simulations faites à l'aide des scénarios démographiques de l'OFS, il faut s'attendre à un effet négatif particulièrement marqué dans les dix à vingt prochaines années.

3.1.3 Conséquences pour le changement structurel

Les incidences possibles de l'évolution démographique sur la structure par branche suisse ont fait l'objet d'une étude du bureau B,S,S. et de l'Université de Bâle⁴⁴. Comme expliqué au chapitre 3.1.2, l'évolution démographique devrait modifier la structure de la consommation. L'étude a tenu compte du fait que l'évolution démographique n'est pas un phénomène propre à la Suisse, mais concerne pratiquement tous les pays industrialisés de même que certains pays émergents, et qu'elle aura donc aussi une influence sur la demande étrangère de biens et services suisses.

Selon l'étude, l'importance des services proches de l'État tournés vers le marché intérieur devrait continuer d'augmenter avec le vieillissement de la population. Ainsi, jusqu'en 2060, la

³⁷ Jones, B. F. (2010).

³⁸ Cf. Meyer (2011) ou Dohmen, T., *et al.* (2017).

³⁹ Pour une vue d'ensemble de la bibliographie, cf. chap. 2 in : Föllmi, R., Jäger, P., Schmidt, T. (2019).

⁴⁰ OFS (2019i).

⁴¹ Higgins, M. (1998).

⁴² Bloom *et al.* (2015).

⁴³ Föllmi, R., Jäger, P., Schmidt, T. (2019).

⁴⁴ Kaiser, B., Rutzer, C., Möhr, T. (2019).

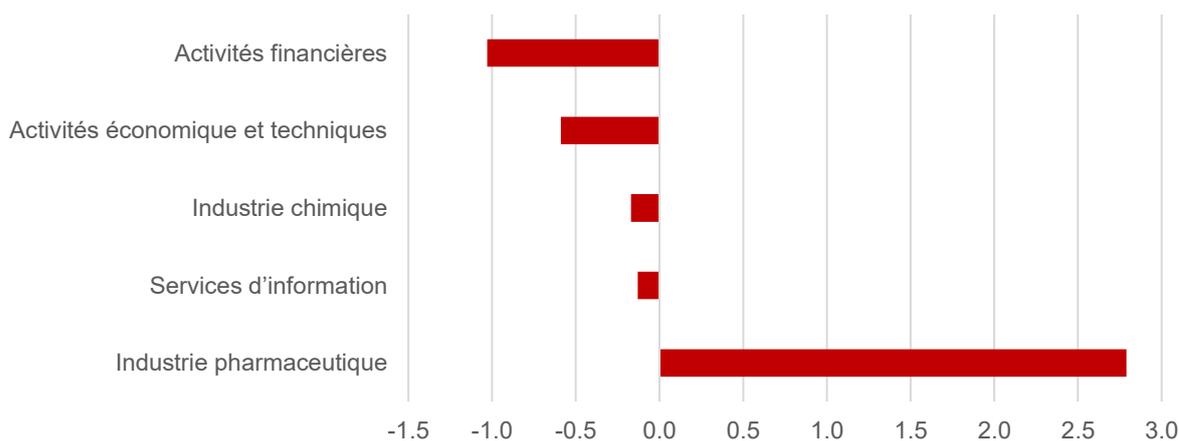
part de la santé dans la valeur ajoutée totale devrait croître de plus de 1,5 point de pourcentage et celle des EMS et de l'action sociale d'environ 1,8 point⁴⁵. Le niveau de productivité du secteur de la santé étant inférieur à la moyenne, cette évolution devrait freiner la croissance du PIB par habitant.

Figure 12 Effets jusqu'en 2060 de l'évolution démographique en Suisse sur les parts des branches à la valeur ajoutée (variation en points de pourcentage)⁴⁶



L'étude révèle aussi que les exportations de l'industrie pharmaceutique devraient continuer de croître en raison du vieillissement de la population sur les marchés exportations dans le monde, d'où une augmentation de la part de la pharma dans le PIB de 2,8 points de pourcentage environ. La productivité du travail étant très élevée dans l'industrie pharmaceutique, elle devrait atténuer l'effet négatif de la hausse des services proches de l'Etat tournés vers le marché intérieur.

Figure 13 Effets jusqu'en 2060 de l'évolution démographique dans le monde sur les parts des branches à la valeur ajoutée (variation en points de pourcentage)⁴⁷



⁴⁵ Les simulations réalisées montrent l'impact de l'évolution démographique sur la demande intérieure et donc sur la structure de l'économie pendant la période 2012-2060 en supposant que tous les autres facteurs d'influence, tel le progrès technique, demeurent constants.

⁴⁶ Remarque : les branches où l'effet est inférieur à 0,1 point de pourcentage ne sont pas représentées. Cf. Kaiser, Rutzer, Möhr (2019).

⁴⁷ Remarque : les branches où l'effet est inférieur à 0,1 point de pourcentage ne sont pas représentées. Les variations correspondent à des différences en points de pourcentage par rapport à la part de l'année de base 2014. Cf. Kaiser, Rutzer, Möhr (2019).

En revanche, l'évolution démographique en Suisse et dans le monde n'a que peu d'influence sur les parts de valeur ajoutée des branches qui sont moins exposées aux effets du vieillissement que les services de santé ou l'industrie pharmaceutique. Notons aussi que les effets du vieillissement sur l'évolution de la structure économique peuvent être occultés par d'autres facteurs, comme le progrès technique ou les interdépendances internationales. Les taux de variation présentés ici ne correspondent donc pas aux taux de variation auxquels il faut globalement s'attendre.

3.1.4 Conséquences pour les finances publiques

Avec la croissance économique, le vieillissement démographique sera le principal déterminant de l'évolution des finances publiques, compte tenu de son influence essentielle sur les dépenses de la santé et les coûts de la prévoyance vieillesse. Outre le vieillissement démographique, l'état de santé de la population (morbidité) ainsi que divers facteurs non démographiques, comme le progrès médical et technique ou la loi de Baumol, joueront un rôle essentiel dans l'évolution des coûts de la santé⁴⁸.

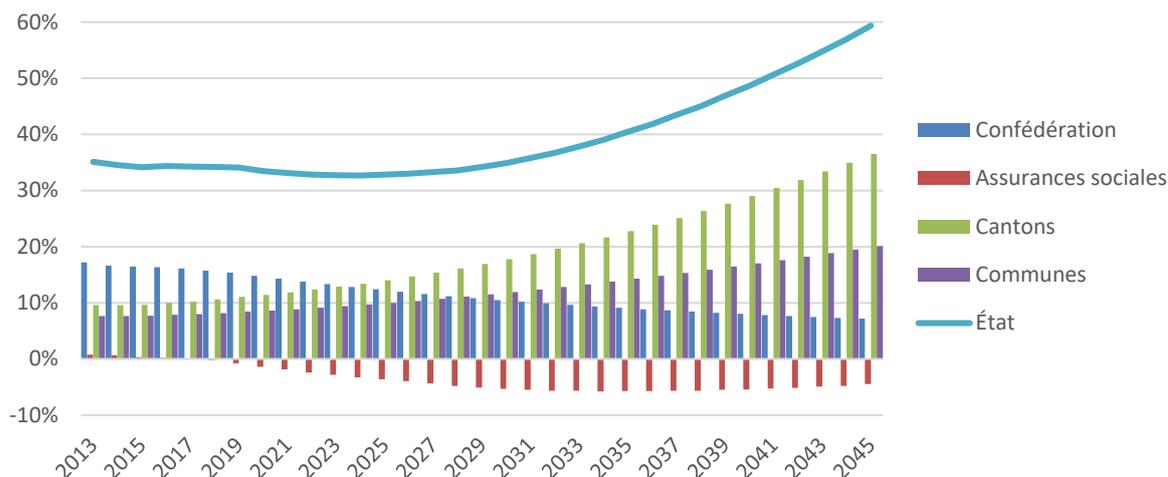
Selon les projections du Département fédéral des finances (DFF), la hausse des dépenses au titre de la santé et de la prévoyance vieillesse fera augmenter la quote-part de l'État de 4 points de pourcentage, à 36 %, d'ici à 2045. La plus grande partie de ce surcoût devra être supportée par les cantons et les communes. Près de la moitié (45 %) de la hausse est imputable à l'augmentation des dépenses dans le domaine de la santé et des soins. Environ un tiers (36 %) de la charge supplémentaire pour les budgets publics est dû au surcroît de dépenses liées à l'AVS/AI, bien que ces calculs intègrent les effets de la réforme Prévoyance vieillesse 2020, qui a été rejetée le 24 septembre 2017⁴⁹. Comme la Prévoyance vieillesse 2020 aurait davantage allégé le budget de la Confédération et les assurances sociales que le projet de réforme fiscale et de financement de l'AVS (RFFA), récemment accepté, le taux d'endettement de la Confédération devrait être encore plus élevé et le bilan des assurances sociales encore moins bon que les prévisions de la figure 14⁵⁰. Si le surcroît de dépenses n'est pas compensé par une hausse des recettes, le taux d'endettement de l'État, de 35 % aujourd'hui, grimpera à 59 % en 2045. Selon les projections, cependant, un financement intégral des dépenses supplémentaires permettrait encore une hausse du revenu disponible.

⁴⁸ Selon la loi de Baumol (1967), sur un marché du travail flexible, les salaires des branches où la croissance de la productivité est faible, telle la santé, évoluent en ligne avec les salaires des branches qui enregistrent une croissance élevée de la productivité. Par conséquent, les coûts unitaires de main-d'œuvre augmentent dans ces premières branches. Comme la demande de prestations de santé est relativement peu élastique, les prix dans le système de santé progressent plus fortement que dans le reste de l'économie. Cf. aussi Brändle, T., Colombier, C. (2017).

⁴⁹ DFF (2016a).

⁵⁰ Toutes choses égales par ailleurs, la mise en œuvre de la réforme AVS 21 ne devrait pas entraîner de modifications substantielles par rapport à l'évolution représentée dans la fig. 13.

Figure 14 Évolution du taux d'endettement des pouvoirs publics⁵¹

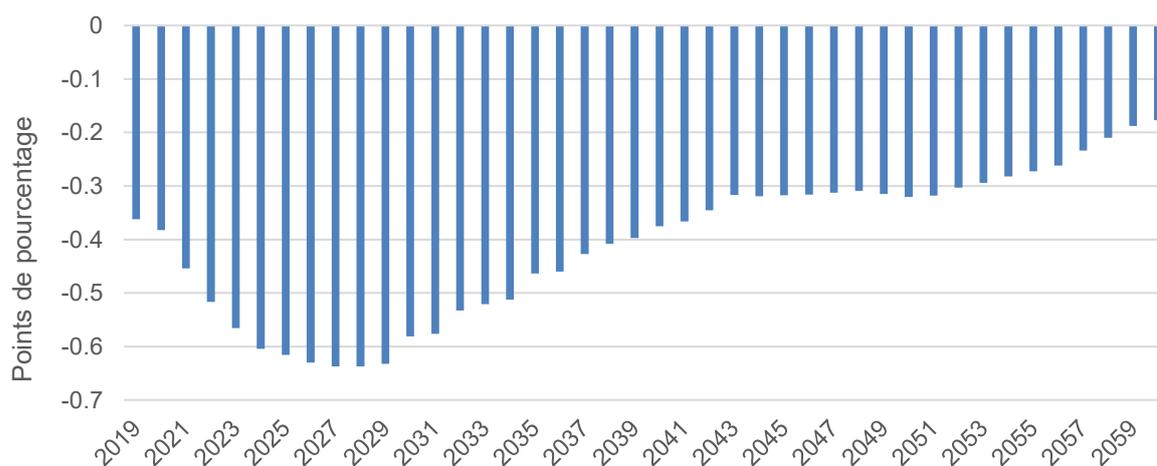


3.1.5 Conséquences économiques générales pour l'économie

Deux études se sont efforcées de compiler et intégrer les effets du vieillissement sur l'intrant en travail, la productivité du travail et le changement structurel, l'une dans un modèle à générations imbriquées et l'autre dans un modèle macroéconomique, afin d'évaluer les conséquences pour l'évolution de l'économie et du PIB par habitant.

Les résultats du modèle à générations imbriquées de l'étude de l'Institut de l'économie mondiale de Hambourg (HWWI) et de la Konjunkturforschungsstelle Vierländereck (KOVL)⁵² sont présentés ici. Comme le révèle la figure 15, les effets négatifs les plus prononcés se manifesteront dans les dix années à venir, quand la génération du baby-boom atteindra l'âge de la retraite. Le vieillissement devrait ralentir la croissance du PIB annuel par habitant de 0,55 point de pourcentage environ entre 2018 et 2030. L'étude HWWI-KOVL indique en outre que les effets les plus forts se produiront sur les revenus des personnes d'âge moyen (30-59 ans), puisqu'elles devront supporter une part proportionnellement plus grande de la hausse des impôts et des taxes⁵³.

Figure 15 Effet de frein de l'évolution démographique sur la croissance du PIB par habitant⁵⁴



⁵¹ DFF (2016a).

⁵² HWWI-KOVL : Hauser, L.M., Schlag, C.H., Wolf, A. (2019).

⁵³ Le modèle HWWI-KOVL ne simule aucune réforme de la prévoyance vieillesse. Les dépenses supplémentaires sont financées par une hausse des impôts et des taxes.

⁵⁴ HWWI-KOVL : Hauser, L.M., Schlag, C.H., Wolf, A. (2019).

En outre l'étude de BAK Economics⁵⁵ subdivise l'effet sur le PIB par habitant en deux composantes : l'intrant en travail et la productivité du travail. L'effet le plus marqué concerne les conséquences négatives du vieillissement sur l'intrant en travail⁵⁶. Il ressort globalement de l'étude de BAK Economics que le vieillissement ralentira la croissance annuelle du PIB par habitant de quelque 0,4 point de pourcentage entre 2021 et 2030. Mais les résultats indiquent aussi que les facteurs de croissance restants (telle la croissance de la productivité, indépendante de la démographie) auront dans l'ensemble un impact plus décisif sur la croissance du PIB par habitant.

Une étude empirique de l'Université de Saint-Gall et de l'Institut en recherches économiques du Leibniz-Institut⁵⁷ confirme, sur le fond, les résultats de BAK Economics et de HWWI-KOVL.

3.2 Enjeux politico-économiques de l'évolution démographique

Selon les études, l'évolution démographique touchera en particulier la politique du marché du travail et la politique budgétaire.

3.2.1 Participation au marché du travail

Les études livrent différentes pistes sur les mesures de politique économique susceptibles d'atténuer les incidences négatives de l'évolution démographique sur l'intrant en travail. Les principales sont un relèvement de l'âge de la retraite, une meilleure conciliation travail-famille et une participation accrue des seniors au marché du travail. Toutes trois auraient des effets positifs sur le taux d'activité et, partant, sur la croissance du PIB par habitant.

Selon les simulations, c'est une hausse des taux d'activité des seniors résultant d'une participation accrue au marché du travail ou d'un relèvement de l'âge de la retraite qui aurait le plus d'impact. Dans le scénario modélisé, les effets négatifs du vieillissement sur la croissance du PIB par habitant diminuent d'un cinquième environ entre 2020 et 2030⁵⁸.

Pour la Suisse, le taux de participation déjà élevé de la population au marché du travail que l'on observe, en comparaison internationale, peu avant l'âge de la retraite, pèse favorablement dans la balance. Dans la catégorie d'âge des 55-64 ans, seuls l'Islande, la Nouvelle-Zélande, la Suède et le Japon affichent des taux de participation plus élevés au sein de l'OCDE⁵⁹ (cf. fig. 16). La différence de taux d'activité entre les 55-64 ans et les 25-54 ans montre toutefois que la participation au marché du travail diminue sensiblement avant l'âge de la retraite.

Pour ce qui est du taux d'activité après l'âge ordinaire de la retraite, la Suisse reste au-dessous de la moyenne internationale. En Suisse, les 65-69 ans ne sont plus que 23 % à exercer une activité professionnelle.

⁵⁵ BAK Economics : Körber, A., Eichler, M. (2019).

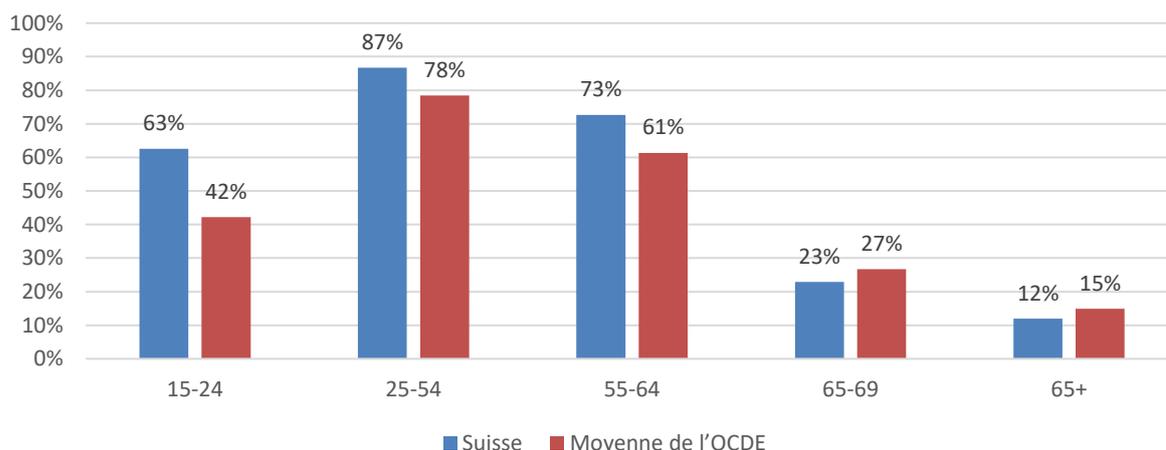
⁵⁶ Il convient de préciser que l'estimation de BAK Economics ne peut pas tenir compte de tous les effets potentiels sur la productivité. Mais cela ne change rien au constat selon lequel le volume de travail est le plus important de tous.

⁵⁷ Föllmi, R., Jäger, P., Schmidt, T. (2019).

⁵⁸ Ces données se fondent sur l'étude de Körber, A. et Eichler, M. (2019). C'est le scénario de l'OFS basé sur une participation accrue des personnes âgées au marché du travail qui a été simulé. Il repose sur l'hypothèse d'une forte augmentation de la participation au marché du travail tant avant qu'après l'âge ordinaire de la retraite.

⁵⁹ Le taux d'actifs occupés correspond à la proportion de personnes actives occupées dans la population de référence. Le taux d'activité, quant à lui, correspond à la proportion de personnes actives, c'est-à-dire de personnes actives occupées et de chômeurs, dans la population de référence.

Figure 16 Taux d'actifs occupés par cohorte d'âge⁶⁰



Une augmentation du taux d'activité des seniors pourrait ainsi grandement contribuer à atténuer les effets négatifs de la démographie sur l'intrant en travail de l'ensemble de l'économie.

Deux études commandées par le SECO sont actuellement en cours pour analyser les facteurs qui permettraient de mieux exploiter ce potentiel. La première étude vise les conséquences d'une interruption de l'activité professionnelle dès 50 ans⁶¹. La seconde évalue les possibilités d'augmenter l'activité au-delà de l'âge ordinaire de la retraite et examine les mesures susceptibles de mieux tirer parti de ce potentiel.

3.2.2 Des finances publiques saines

Comme expliqué au chapitre 3.1.4, le vieillissement contribue de manière déterminante à l'augmentation des charges dans le système de santé et la prévoyance vieillesse. Des mesures s'imposent néanmoins pour assurer la viabilité des finances publiques à long terme⁶².

Les réformes en la matière sont difficiles à mener sur le plan politique, comme en témoignent les échecs des grands projets de réforme de la prévoyance vieillesse au cours des deux dernières décennies. En septembre 2017, le peuple et les cantons ont rejeté la réforme Prévoyance vieillesse 2020, qui visait à modifier simultanément l'AVS et la prévoyance professionnelle. Au cours de la législature 2019-2023, les adaptations que nécessitent les 1^{er} et 2^e piliers feront donc l'objet non plus d'une réforme commune, mais de deux projets distincts.

En ce qui concerne le 1^{er} pilier, un premier financement additionnel a été assuré grâce à l'acceptation en votation populaire, le 20 mai 2019, de la loi fédérale relative à la RFFA. Grâce à elle, 2 milliards de francs supplémentaires par année viendront alimenter les caisses de l'AVS à partir de 2020. Un déficit financier, estimé à 26 milliards de francs (cumulés), subsiste toutefois jusqu'en 2030⁶³. Pour garantir le financement de l'AVS à moyen terme, le Conseil fédéral propose, dans le cadre d'AVS 21, d'une part des mesures touchant les dépenses, comme le relèvement de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes, et d'autre part une augmentation des recettes à partir de 2022, via une hausse de la TVA. Sur la base des projections actuelles, grâce aux effets cumulés de la RFFA et de l'AVS 21, le capital du fonds AVS ne sera pas négatif en 2034, mais en 2039 seulement (cf. fig. 17).

⁶⁰ Données pour l'année 2018. Cf. OCDE (2019^e).

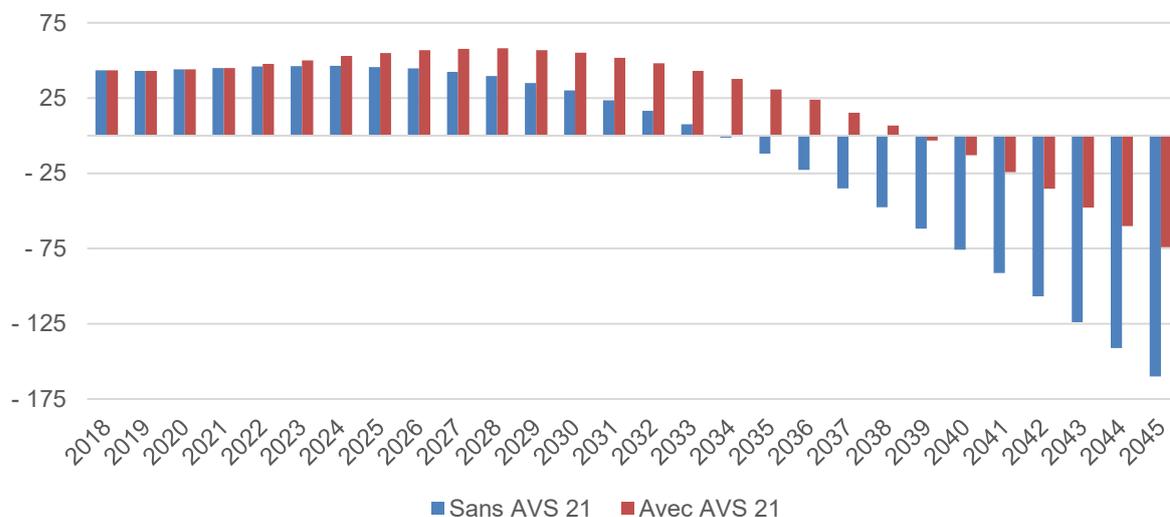
⁶¹ Malgré un taux d'activité élevé en comparaison internationale, la situation des personnes touchées par le chômage dans cette catégorie d'âge est particulièrement difficile, ce que reflète le taux supérieur à la moyenne de chômeurs de longue durée.

⁶² DFF (2016a).

⁶³ FF 2019 5988 : message relatif à la stabilisation de l'AVS (AVS 21).

S'agissant du 2^e pilier, les partenaires sociaux ont soumis une proposition au Conseil fédéral en juillet 2019. Dans les mois à venir, le Conseil fédéral ouvrira une procédure de consultation en vue de modifier la LPP.

Figure 17 Capital du Fonds AVS, y c. RFFA (en milliards de francs)⁶⁴



Pour assurer la durabilité de la prévoyance vieillesse au-delà de 2040, des mesures supplémentaires seront cependant nécessaires. Dans son étude économique consacrée à la Suisse en 2019, l'OCDE recommande un relèvement graduel de l'âge ordinaire de la retraite⁶⁵. Elle rappelle que l'âge légal de la retraite pour les hommes est resté inchangé depuis l'introduction de l'AVS, alors que l'espérance de vie à 65 ans est de vingt ans aujourd'hui, contre douze ans en 1948⁶⁶. Il faut donc financer en moyenne huit années de plus, et ce pour un nombre de bénéficiaires de rentes en forte augmentation. À relever cependant que le vieillissement viendra soulager l'AI et qu'une croissance plus forte de la productivité du travail devrait avoir un effet modérateur sur le besoin de moyens supplémentaires pour l'AVS⁶⁷. Dans la prévoyance professionnelle, un relèvement de l'âge de la retraite contribuerait à réduire la redistribution – étrangère à la logique du système du 2^e pilier – entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes, tout en maintenant le niveau général des prestations.

Dans le domaine de la santé, l'OCDE voit des possibilités de limiter les coûts tout en maintenant le niveau de qualité. L'introduction du dossier électronique du patient pourrait par exemple contribuer à diminuer les coûts administratifs et accroître la qualité. Toujours selon l'OCDE, il faudrait aussi envisager de réduire la fragmentation et la décentralisation du système de santé. En août 2019, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à un premier volet de mesures de réduction des coûts⁶⁸. Ces mesures sont au nombre de neuf. Il présentera un second train de mesures au début de 2020. L'une des mesures phares sera l'introduction d'un objectif budgétaire pour la croissance des dépenses dans l'assurance de base.

⁶⁴ Les deux projections intègrent le financement additionnel résultant du projet RFFA. Cf. OFAS (2019).

⁶⁵ OCDE (2019f).

⁶⁶ OFS (2018b).

⁶⁷ DFF (2016).

⁶⁸ FF 2019 5765 (-5868) : message concernant la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (Mesures visant à freiner la hausse des coûts, 1^{er} volet).

4 Faible croissance de la productivité du travail

4.1 Déterminants de la croissance de la productivité du travail

La croissance de la productivité du travail a ralenti en Suisse, comme dans la plupart des pays de l'OCDE (cf. fig. 9). Ce tassement a donné lieu à un intense débat entre économistes, notamment parce qu'il est intervenu en parallèle de la numérisation de l'économie. Dans l'ensemble, la littérature spécialisée s'accorde à reconnaître que la faute ne peut en être attribuée à des problèmes de mesure (p. ex. erreur de mesure de l'évolution des prix des prestations numériques), que ce soit au niveau international ou de la Suisse⁶⁹. Par contre, les avis divergent sur la question de savoir à quel point la numérisation et les changements structurels des processus de production qui en découlent ont contribué à cette panne de croissance. Diverses études pointent également du doigt la densité et la complexité croissantes des réglementations nationales⁷⁰. Une forte densité normative augmente en effet les coûts pour les entreprises et complique l'accès au marché pour les nouveaux entrants, autant de facteurs qui affaiblissent la dynamique concurrentielle et, partant, la croissance de la productivité.

Contrairement aux avis concernant les causes du ralentissement de la croissance de la productivité à l'échelle mondiale, un large consensus se dégage pour reconnaître que les différences de croissance entre les pays ne tiennent pas à la présence ou à l'absence de matières premières (p. ex. pétrole ou métaux précieux) ni aux conditions géographiques, mais aux conditions-cadre économiques⁷¹. Dans ce contexte, la littérature économique mettait naguère en avant l'importance de la qualité du système de formation, du bon fonctionnement des marchés des capitaux, de l'équilibre des finances publiques, de la flexibilité du marché du travail et de l'efficacité du système fiscal. Pour leur part, les études plus récentes sur la croissance voient aussi un rôle clé dans la concurrence dynamique entre les acteurs, d'une part, et dans l'ouverture économique, d'autre part⁷². Cela dit, une croissance durable implique également une utilisation parcimonieuse des ressources naturelles comme la terre, l'air et l'eau, ainsi qu'une attitude respectueuse du climat.

La littérature montre aussi qu'une concurrence dynamique et une grande ouverture sont particulièrement importantes pour les économies avancées disposant d'un marché intérieur restreint. En effet, la concurrence encourage non seulement une allocation efficace des facteurs de production, mais renforce encore les incitations à l'innovation. Pour une économie à forte intensité capitaliste comme la Suisse, une dynamique d'innovation élevée est dès lors indispensable pour accroître encore la productivité du travail et la prospérité⁷³. Par ailleurs, l'ouverture internationale est cruciale en raison de l'exiguïté du marché intérieur (cf. fig. 18). De fait, la concurrence a tendance à être moins forte sur le marché domestique des petites économies et les entreprises centrées sur les exportations dépendent davantage de l'accès aux marchés étrangers pour réaliser des économies d'échelle.

⁶⁹ Cf. chap. 4.3 SECO (2019c).

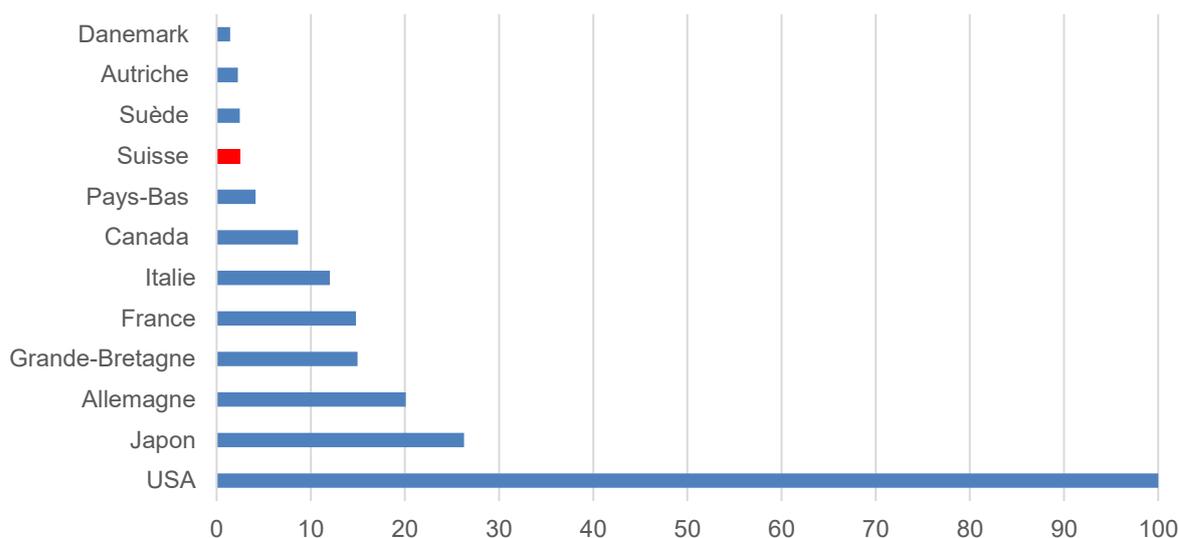
⁷⁰ Cf. p. ex. Gutiérrez, G., & Philippon, T. (2017) ; Kleiner, M., & Krueger, A. (2013) ; Bessen, J. E. (2016) ou Guinea, O., & Erixon, F. (2019).

⁷¹ Cf. p. ex. Aghion, P., & Howitt, P. W. (2008) ou Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. A. (2005).

⁷² Cf. chapitres 4.1 et 4.2 SECO (2019c).

⁷³ Un système d'innovation performant requiert non seulement une concurrence efficace, mais encore d'autres conditions-cadre telles que la protection des droits de la propriété intellectuelle. Cf. chap. 3.1 SECO (2019c).

Figure 18 Taille du marché intérieur en comparaison internationale (États-Unis = 100)⁷⁴



4.2 Comparaison des conditions-cadre économiques

Dans la politique de croissance qu'il a conduite à ce jour, le Conseil fédéral a déjà souligné l'importance d'une formation diversifiée et de grande qualité, de finances publiques équilibrées et d'un système fiscal efficace, tout en insistant sur le fait que la croissance de la productivité du travail en Suisse passait par une grande ouverture internationale, une concurrence soutenue et de faibles obstacles à l'entrée sur le marché. Pour que la croissance soit durable, il faut aussi renforcer la résilience de l'économie aux crises et atténuer de manière ciblée les effets collatéraux indésirables de la croissance.

Le rapport « Principes pour une nouvelle politique de croissance » a analysé en détail les conditions-cadre économiques de la Suisse⁷⁵. Il en ressort que notre pays fait déjà figure de bon élève en comparaison internationale, ce que confirment également divers classements internationaux⁷⁶.

4.2.1 Forces de l'économie suisse

Le rapport a identifié comme forces de l'économie suisse le haut niveau de qualité des infrastructures, l'excellence du capital humain, la forte participation à un marché du travail flexible, l'ouverture internationale, le faible taux d'endettement des pouvoirs publics et la charge fiscale modérée. La solide résilience de la Suisse ainsi que l'action combinée de différentes politiques permettant d'atténuer les effets collatéraux de la croissance, sont aussi citées parmi les forces de la Suisse. Cette analyse issue du rapport « Principes pour une nouvelle politique de croissance » reste largement d'actualité.

Haut niveau de qualité des infrastructures

La qualité des infrastructures de la Suisse telles que les routes, les chemins de fer, les télécommunications ou les réseaux électriques et énergétiques est toujours excellente. À titre d'exemple, en moyenne, un client du réseau électrique est touché par une interruption imprévue tous les cinq ans. La Suisse compte ainsi au nombre des pays présentant la meilleure

⁷⁴ Le marché intérieur a été défini comme la somme de la consommation privée et de la consommation publique ainsi que des investissements à parité d'achat en cours. Propres calculs pour 2017. Source des données : OCDE (2019c).

⁷⁵ Conseil fédéral (2015) pp. 86-159.

⁷⁶ Dans le Global Competitiveness Report du WEF (rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial), la Suisse se classe actuellement au cinquième rang (WEF 2019). Dans le World Competitiveness Ranking de l'IMD, elle occupe la quatrième place (IMD 2019).

qualité d’approvisionnement d’Europe. La signature d’un accord sur l’électricité avec l’UE faciliterait le maintien de ce haut niveau de sécurité d’approvisionnement⁷⁷. La Suisse dispose par ailleurs du quatrième réseau de chemins de fer du monde en termes de densité⁷⁸. Le maintien de ce haut niveau de développement des infrastructures, compte tenu des éventuelles adaptations nécessaires dans le sillage du changement climatique et d’autres changements des écosystèmes, requiert toutefois des investissements continus. Les instruments de financement correspondants sont garantis grâce au fonds pour les routes nationales et le trafic d’agglomération (FORTA) et à l’arrêté fédéral portant règlement du financement et de l’aménagement de l’infrastructure ferroviaire (FAIF). À l’ère de la numérisation, une infrastructure de réseau de communication fiable, avantageuse et compétitive au niveau mondial est en outre indispensable à une économie performante. La réglementation du réseau en vigueur a créé d’importantes incitations à l’innovation et à l’investissement. L’excellent taux de couverture de la Suisse en matière de technologies à large bande et de communication mobile en est la preuve⁷⁹. Dans son « Plan d’action Suisse numérique », le Conseil fédéral a en outre adopté diverses mesures destinées à renforcer encore l’infrastructure de communication⁸⁰, de sorte à accélérer entre autres l’introduction de la 5G en Suisse. Dès lors, la qualité des infrastructures devrait demeurer à l’avenir une des forces de notre pays.

Qualité élevée de la formation, participation au marché du travail et système d’innovation solide

Pour ce qui est de la qualité du système de formation, la Suisse reste aussi très bien classée dans la plupart des indicateurs⁸¹. Ces dernières années, la structure de qualification de la population a évolué en faveur de la formation supérieure : en 2001, seulement 25 % des personnes âgées de 25 à 64 ans étaient titulaires d’un titre du degré tertiaire, contre plus de 42 % aujourd’hui⁸². D’ailleurs, les universités suisses, et en particulier les deux écoles polytechniques fédérales, figurent régulièrement dans le peloton de tête des classements internationaux⁸³. Le système de formation duale de la Suisse sert quant à lui de modèle à de nombreux pays, car non seulement il combine théorie et pratique, mais se caractérise par une grande perméabilité et une forte orientation sur le marché du travail⁸⁴. La pertinence de ce système typiquement helvétique se traduit par un des taux de chômage des jeunes les plus bas de l’OCDE⁸⁵. Mais, pour obtenir ces bons résultats, il faut investir massivement. Ainsi, la Suisse est après le Luxembourg le pays de l’OCDE qui, en parité de pouvoir d’achat, dépense le plus par élève/étudiant⁸⁶.

Le haut niveau de qualité du système de formation explique aussi le taux d’activité record de 84,6 % (15-64 ans) et le faible taux de chômage de 4,7 % de la Suisse⁸⁷. La forte participation au marché du travail reste une des forces de la Suisse. À noter que le taux d’activité des femmes, qui avoisine les 80 %, est lui aussi très élevé en comparaison internationale. Cependant, comme une part élevée des femmes travaillent à temps partiel, leur taux d’activité exprimé en équivalents plein temps n’est que de 60 %, ce qui relativise ce résultat, étant précisé que depuis 2010 le taux d’activité des femmes en équivalents plein temps est passé de

⁷⁷ ECom (2019).

⁷⁸ Banque mondiale (2019).

⁷⁹ Pour une comparaison internationale détaillée, voir OFCOM (2017).

⁸⁰ Cf. « Plan d’action Suisse numérique ». Publié sur le site : <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-dac-cueil/suisse-numerique-et-internet/strategie-suisse-numerique.html>.

⁸¹ Ainsi, dans le World Competitiveness Report 2019 du WEF, la Suisse est première en termes de savoir-faire (« skills ») (WEF 2019).

⁸² OCDE (2019g).

⁸³ Dans le Times Higher Education Ranking 2019, l’EPF Zurich occupe le rang 11 et l’EPF Lausanne, le rang 35. Cinq autres universités suisses figurent dans le top 200 (Times [2019]).

⁸⁴ Selon une étude du KOF EPFZ, la Suisse est championne du monde en termes d’orientation pratique du système de formation professionnelle (Renold, U., et al. (2016)).

⁸⁵ OCDE (2019j).

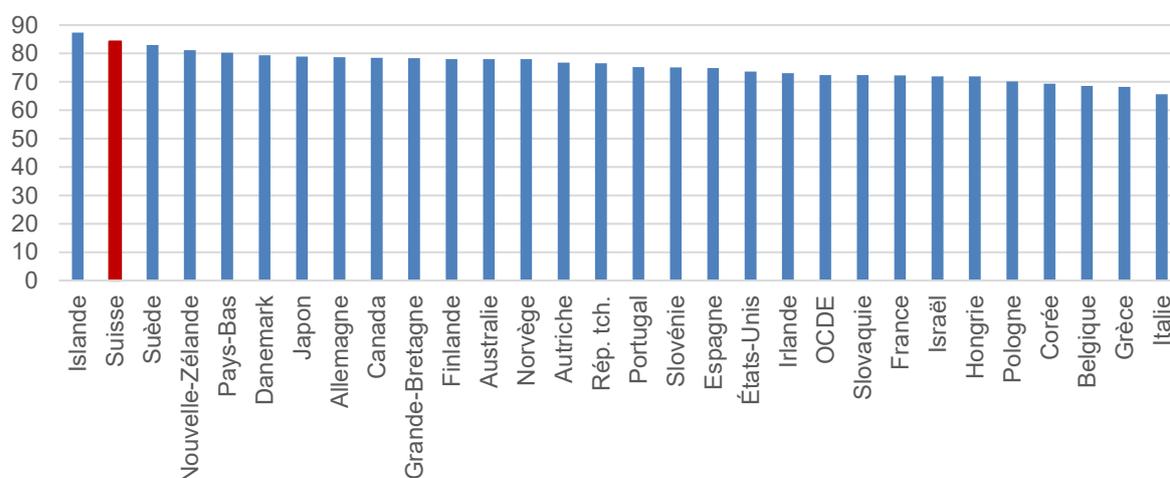
⁸⁶ OCDE (2016a).

⁸⁷ OFS (2019d) ; OFS (2019a).

quelque 55 % à plus de 60 %⁸⁸. Comme exposé au chapitre 3, une hausse supplémentaire du taux d'activité et de l'activité professionnelle au-delà de l'âge de la retraite est importante pour atténuer les effets du vieillissement démographique sur la prospérité.

Ces dernières années, le Conseil fédéral a abondamment analysé les conséquences de la numérisation sur l'emploi et les conditions de travail. Sur cette base, on est en droit de penser que la numérisation – comme l'a fait le progrès technologique jusqu'ici – créera de nouvelles opportunités de travail et, partant, conduira à une croissance générale de l'emploi. Par ailleurs, aucune tendance claire ne se dégage actuellement en ce qui concerne le développement des emplois atypiques et atypiques précaires. Le Conseil fédéral entend néanmoins axer encore davantage la formation sur les compétences et les connaissances requises par l'économie numérique. De plus, il faut garantir la flexibilité du marché du travail pour tirer le meilleur parti de la transformation numérique⁸⁹.

Figure 19 Taux d'activité de la population en âge de travailler⁹⁰



L'excellente qualité de la formation combinée à d'autres forces de la Suisse telles que l'ouverture internationale, la sécurité juridique élevée et un système d'innovation efficace, qui comprend aussi la protection des droits de la propriété intellectuelle et la politique d'innovation de la Suisse⁹¹, sont autant de facteurs qui concourent également à la force d'innovation de l'économie nationale. En comparaison internationale, la Suisse investit une part de son PIB supérieure à la moyenne dans la recherche et développement (R-D). Avec une part de 3,4 % en 2017, elle n'a été devancée que par la Corée du Sud et Israël ; la moyenne de l'OCDE était inférieure d'un tiers environ (2,4 %)⁹². Plus des deux tiers des dépenses de R-D de la Suisse relevaient du secteur privé⁹³. Ainsi, divers indicateurs classent la Suisse parmi les économies les plus innovantes du monde⁹⁴.

Ouverture internationale

Au plan international, la Suisse se présente comme une économie de taille moyenne, dotée d'un marché intérieur comparativement petit et d'un important secteur exportateur. La prospé-

⁸⁸ OFS (2019d).

⁸⁹ Conseil fédéral (2017).

⁹⁰ OCDE (2019h).

⁹¹ Pour une vue d'ensemble de la politique d'innovation, voir Conseil fédéral (2018a).

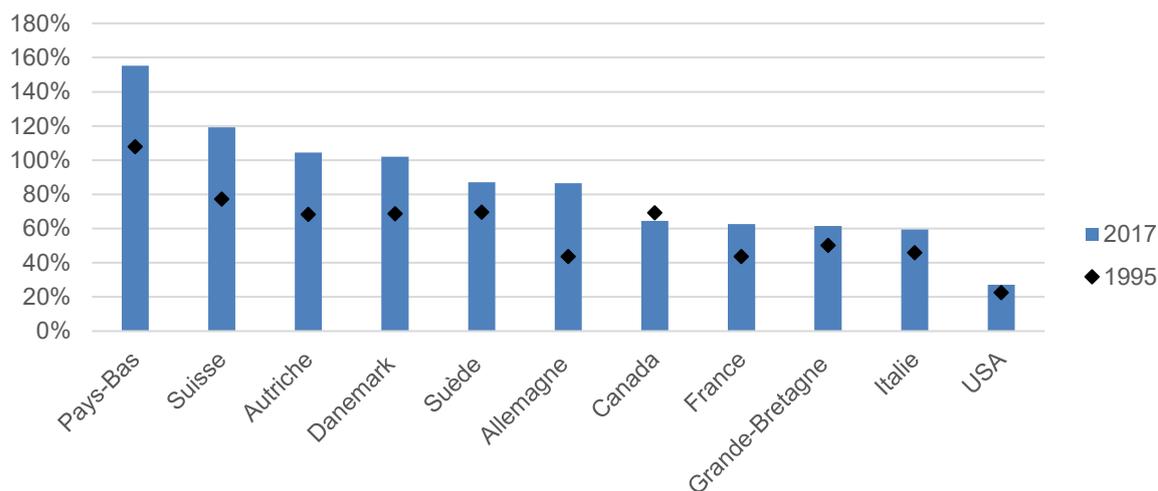
⁹² OCDE (2019i).

⁹³ OFS (2019h).

⁹⁴ Cf. p. ex. #1 dans le Global Innovation Index de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Cornell University, INSEAD, OMPI [2019]) ; #1 dans le tableau de bord européen de l'innovation de la Commission européenne (2019) ; #3 dans le sous-indicateur « Innovation capability » du WEF Global Competitiveness Report (WEF [2019]).

rité économique de notre pays dépend ainsi dans une large mesure des possibilités d'approvisionnement et d'écoulement des entreprises sur les marchés étrangers. Celles-ci dépendent à leur tour de l'ouverture de la Suisse et de l'accès aux autres marchés. Autrement dit, un bon accès aux marchés pour le secteur des exportations est tout aussi important qu'une grande ouverture aux importations. C'est le cas en ce qui concerne l'échange de marchandises, de services et d'investissements, pour lesquels l'économie suisse est fortement intégrée aux chaînes de valeur mondiales. Enfin, les échanges économiques avec les marchés étrangers renforcent aussi la concurrence sur le marché intérieur.

Figure 20 Quote-part du commerce extérieur (somme des exportations et des importations de biens et de services en % du PIB)⁹⁵



L'intensité du commerce extérieur de la Suisse, mesurée sur la base du rapport entre la somme des exportations et des importations de biens et de services et le PIB, est l'une des plus élevées en comparaison internationale (cf. fig. 20)⁹⁶. Comme le montre également cette figure, la quote-part du commerce extérieur a, depuis 1995, fortement augmenté dans presque tous les pays dans le sillage de la vague de mondialisation et de la naissance de chaînes de valeur internationales. En Suisse, cette progression repose notamment par la forte extension du réseau d'accords de libre-échange⁹⁷. En effet, 75 % environ des exportations sont destinés à des pays avec lesquels la Suisse a conclu un accord de libre-échange et quelque 88 % du volume total des importations proviennent de partenaires de libre-échange⁹⁸. Les négociations avec les États du Mercosur, dont la substance a été conclue fin août 2019 devraient accroître cette part.

S'agissant des produits industriels, le système douanier de la Suisse est très ouvert : avec 1,68 %, les droits de douane moyens pondérés du volume commercial sont inférieurs à ceux de l'UE (1,79 %) et très proches de ceux des États-Unis (1,66 %)⁹⁹. Cela dit, les classements internationaux pointent du doigt la relativement grande complexité du système douanier suisse¹⁰⁰.

Par contre, la Suisse se distingue par une forte protection douanière dans le domaine des produits agricoles, puisqu'elle est, après la Norvège et l'Islande, le pays au monde qui soutient le plus son agriculture. Selon les estimations de l'OCDE, l'agriculture suisse est subventionnée

⁹⁵ Banque mondiale (2017).

⁹⁶ Parmi les pays membres de l'OCDE, il n'y a que la Belgique, la Hongrie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Slovénie, la République tchèque et l'Estonie qui présentent une quote-part du commerce extérieur plus élevée.

⁹⁷ Pour de plus amples informations sur l'importance économique des accords de libre-échange, voir SECO (2016).

⁹⁸ Propres calculs sur la base de la statistique du commerce extérieur (AFD [2018]).

⁹⁹ Banque mondiale (2018).

¹⁰⁰ Cf. WEF (2019).

à hauteur d'environ 6,7 milliards USD, les consommateurs y contribuant par le biais de la protection douanière sur les produits agricoles à raison de quelque 3 milliards CHF par an¹⁰¹.

À côté du commerce des marchandises, la suppression des restrictions dans le domaine des investissements transfrontaliers et dans le commerce des services, l'accès aux marchés publics ainsi que la diminution des entraves techniques au commerce jouent un rôle déterminant pour l'interdépendance internationale et l'accès aux marchés étrangers. Il subsiste selon divers indicateurs internationaux aussi un certain potentiel d'amélioration dans ces domaines. C'est avec l'UE, principal partenaire économique de la Suisse, que l'ouverture réciproque dans ces domaines est la plus grande, grâce aux accords bilatéraux d'accès au marché. Dans le même temps, c'est aussi ici que résident les principaux défis, dans la mesure où l'UE subordonne de nouveaux accords d'accès au marché ou la mise à jour des accords en vigueur à un accord sur les questions institutionnelles¹⁰².

Dans l'ensemble, la Suisse est donc une économie très ouverte, comme en témoignent la quote-part élevée du commerce extérieur et le vaste réseau d'accords de libre-échange en vigueur. Force est néanmoins d'admettre que des défis de taille devront encore être relevés en vue d'une plus grande ouverture, à commencer par la consolidation et l'extension de l'accès aux marchés de l'UE. Il s'agira aussi de développer l'accès aux marchés hors de la zone euro. Dans ce contexte, on s'attend à ce que le commerce des services gagne en importance dans le sillage de la numérisation, ce qui fera de la suppression des entraves commerciales dans ce domaine une priorité. En raison de l'importance croissante des services, associée à la libéralisation des droits de douane industriels, les réglementations du marché intérieur faisant obstacle au commerce (entraves techniques au commerce) vont gagner en importance. Enfin, l'agriculture va certainement peser plus lourd dans les négociations à venir.

Charge fiscale et taux d'endettement faibles

La charge fiscale de la Suisse reste elle aussi attrayante en comparaison internationale. L'impôt sur le revenu perçu en Suisse est l'un de plus faibles au sein de l'OCDE¹⁰³. Pour ce qui est de l'imposition des entreprises, elle se situe dans le dernier tiers, comme le montre la fig. 21¹⁰⁴. L'acceptation du projet de RFFA le 20 mai 2019 a en outre permis de créer un système d'imposition des entreprises compétitif et conforme aux exigences internationales. Il n'en reste pas moins que les propositions en cours d'élaboration au sein de l'OCDE en vue d'adapter les règles internationales d'imposition des sociétés aux changements induits par la numérisation placent la Suisse face à de nouveaux défis. Suivant la teneur de la nouvelle réglementation, il faudra en effet s'attendre à des pertes de recettes substantielles pour la Confédération, les cantons et les communes.

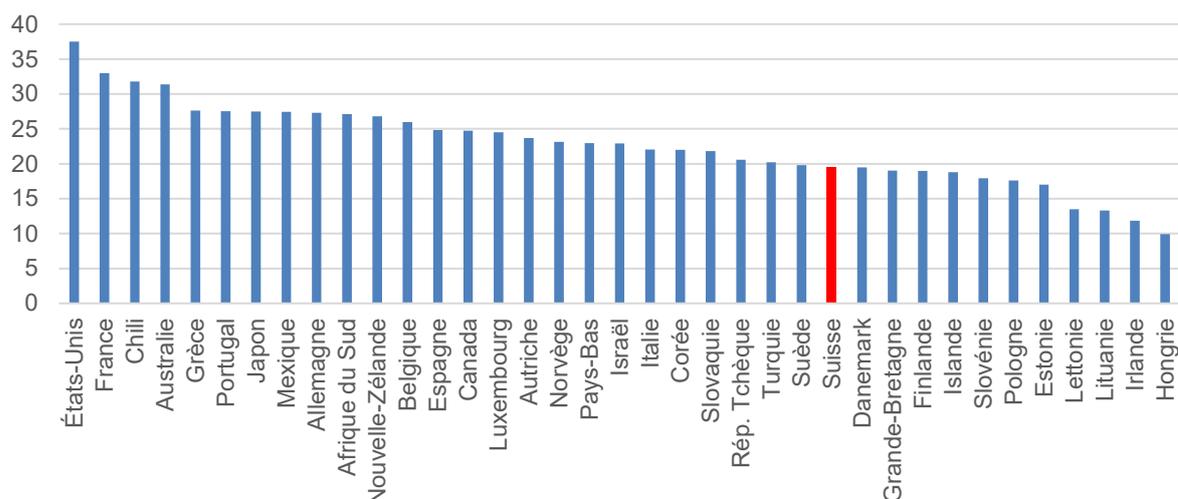
¹⁰¹ OCDE (2019k).

¹⁰² Selon le RMP (indicateur de réglementation des marchés de produits), la Suisse occupe le 25^e rang sur 34 (OCDE [2019]) en ce qui concerne les entraves aux investissements directs. Selon l'indice de restrictivité des échanges de services (IRES) de l'OCDE, la Suisse ne se classe qu'en milieu de peloton dans plusieurs domaines (OCDE [2018]).

¹⁰³ Comparé sur la base de la somme de l'impôt sur le revenu et des cotisations aux assurances sociales en % du coût du travail total (OCDE [2019m]).

¹⁰⁴ OCDE (2019n).

Figure 21 Taux d'imposition moyen effectif des sociétés (en %) ¹⁰⁵



À côté de cette faible charge fiscale, la Suisse se distingue par l'un des taux d'endettement des administrations publiques les moins élevés de l'OCDE ¹⁰⁶. La stabilisation et le recul du taux d'endettement au niveau fédéral s'explique principalement par l'introduction, en 2003, du frein à l'endettement. Le taux d'endettement des finances publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales) est resté constant ces dernières années. Comme décrit au chapitre 3, cependant, l'évolution démographique aura des répercussions non négligeables sur les finances de l'État.

Résilience élevée

Comme exposé au chapitre 2.1, la Suisse a relativement bien résisté à la crise financière de 2008/2009. L'économie helvétique s'est aussi montrée plus solide qu'attendu durant les deux épisodes d'appréciation du franc. Il ressort d'une étude détaillée sur la résilience ¹⁰⁷ de la Suisse menée dans le cadre des rapports sur les structures économiques (« Strukturberichterstattung ») que la Suisse subit inévitablement – à un degré plus ou moins élevé – les effets des récessions dans d'autres pays en raison de son étroite interdépendance avec les marchés internationaux des capitaux et de l'exiguïté de son marché intérieur. L'étude constate par ailleurs que l'économie helvétique est très résistante grâce à la structure diversifiée des exportations et à la part élevée de biens d'exportation présentant une faible élasticité-revenu, à l'image des produits pharmaceutiques.

Outre la structure économique diversifiée, la flexibilité du marché du travail combinée à un partenariat social très développé contribuent à la grande résilience de l'économie suisse. La conception même de l'assurance-chômage et la possibilité de recourir au chômage partiel ont également aidé à contenir la hausse du taux de chômage à 4,8 % entre 2009/2010 et, partant, ont soutenu efficacement la consommation intérieure.

La crise financière a bien prouvé qu'un endettement excessif du secteur financier et des ménages privés pouvait être à l'origine d'une crise. Diverses mesures ont été prises après 2010 afin de réduire les risques systémiques, en particulier dans le cadre de la révision de la loi sur les banques (« too big to fail »). Après un réexamen en 2016, le législateur a renforcé les dispositions correspondantes ¹⁰⁸. Le FMI attribue de bonnes notes à la Suisse en ce qui concerne la réglementation du secteur financier, estimant qu'elle a considérablement amélioré la

¹⁰⁵ OECD (2019n).

¹⁰⁶ OFS (2019^e) et OCDE (2019o).

¹⁰⁷ Est réputée résiliente une économie nationale qui est capable de limiter l'effet et la durée d'un choc exogène (p. ex. effondrement de la demande ou fluctuation des cours de change). Cf. aussi le chap. 3 (SECO [2019c]).

¹⁰⁸ Cf. DFF (2016b).

résilience du secteur bancaire au cours des dernières années. En même temps, il lui recommande toutefois d'achever rapidement les travaux entamés pour régler le problème « too big to fail »¹⁰⁹. Dans cette optique, un pas important sera franchi avec l'évaluation des plans d'urgence que les banques d'importance systémique devront soumettre d'ici à fin 2019. Par contre, l'endettement des ménages privés suisses reste l'un des plus élevés du monde¹¹⁰. Principalement constitué de crédits hypothécaires, il est essentiellement imputable au système fiscal en vigueur. Le modèle d'imposition de la propriété du logement, qui prévoit la déductibilité des intérêts hypothécaires et des frais d'entretien, n'incite en effet pas les ménages à amortir leur dette¹¹¹. C'est pourquoi une initiative parlementaire de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États propose entre autres un changement de système destiné à réduire les distorsions fiscales¹¹². Par ailleurs, diverses mesures de réglementation et d'autorégulation ont été prises depuis 2012 afin de réduire les risques d'une crise immobilière et, le cas échéant, l'ampleur de celle-ci. Ainsi, le système d'autorégulation des banques a été révisé successivement en 2012, en 2014 et en 2019¹¹³. Pour les crédits octroyés à des fins de financement d'objets résidentiels de rendement qui dépassent 80 % de la valeur de nantissement, la pondération-risque des tranches présentant une quotité de financement supérieure à ce ratio a été relevée à 100 % en 2013 (contre 75 % précédemment). Toujours en 2013, un volant de fonds propres anticyclique sectoriel de 1 % a été activé, puis relevé à 2 % en 2014.

En outre, l'actuel faible niveau d'endettement du secteur public – fruit de l'application rigoureuse du frein à l'endettement – aide à préserver la marge de manœuvre financière de l'État également en cas de crise majeure. Enfin, le frein à l'endettement et ses effets anticycliques contribuent aussi à renforcer la résilience de l'économie suisse.

Atténuation des effets collatéraux

Dans sa politique de croissance 2016-2019, le Conseil fédéral a également insisté sur le fait que pour une croissance durable, l'atténuation des effets collatéraux était indispensable en vue d'améliorer l'efficacité des ressources.

Les effets collatéraux de la croissance se manifestent notamment en présence de certaines formes d'échec du marché qui ne peuvent être efficacement résolus par des initiatives privées. Tel est surtout le cas dans le domaine de l'environnement, où les pollueurs n'assument souvent pas eux-mêmes les coûts qu'ils génèrent, mais les répercutent sur la collectivité. L'État dispose d'un large éventail d'instruments, par exemple la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP), pour corriger ces défaillances du marché et, ainsi, limiter les effets collatéraux. Des progrès considérables ont été réalisés ces dernières décennies dans divers domaines où la Suisse a pu exercer une influence directe. À titre d'exemple, la teneur en phosphore des lacs suisses a pu être réduite ces dernières années grâce à différents instruments, comme les prestations écologiques requises dans l'agriculture¹¹⁴. La charge en

¹⁰⁹ FMI (2019).

¹¹⁰ OCDE (2019p).

¹¹¹ Pour une vue d'ensemble, cf. chap. 2.3.3 du rapport de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E) relatif à l'initiative parlementaire 17.400 « Imposition du logement. Changement de système » (CER-E [2019]). L'OCDE et le FMI ont également recommandé un changement de système à la Suisse (OCDE [2015] p. 77 ss ; FMI [2019]).

¹¹² Cf. CER-E (2019).

¹¹³ Depuis 2012, les preneurs de crédit hypothécaire doivent apporter au moins 10 % de la valeur de nantissement sous la forme de fonds propres ne provenant pas d'avoirs d'une caisse de pension. Depuis 2014, les crédits hypothécaires octroyés pour le financement d'objets résidentiels de rendement doivent être amortis linéairement aux deux tiers de la valeur de nantissement en l'espace de quinze ans. Depuis le début de 2020, la part minimale de fonds propres dans la valeur d'avance devra être de 25 % (contre 10 % jusqu'à présent) pour les financements hypothécaires d'objets de rendement. En outre, et toujours pour les objets de rendement, la dette hypothécaire devra désormais être ramenée aux deux tiers de la valeur d'avance de l'immeuble dans un délai de 10 ans au maximum (contre 15 ans jusqu'à présent).

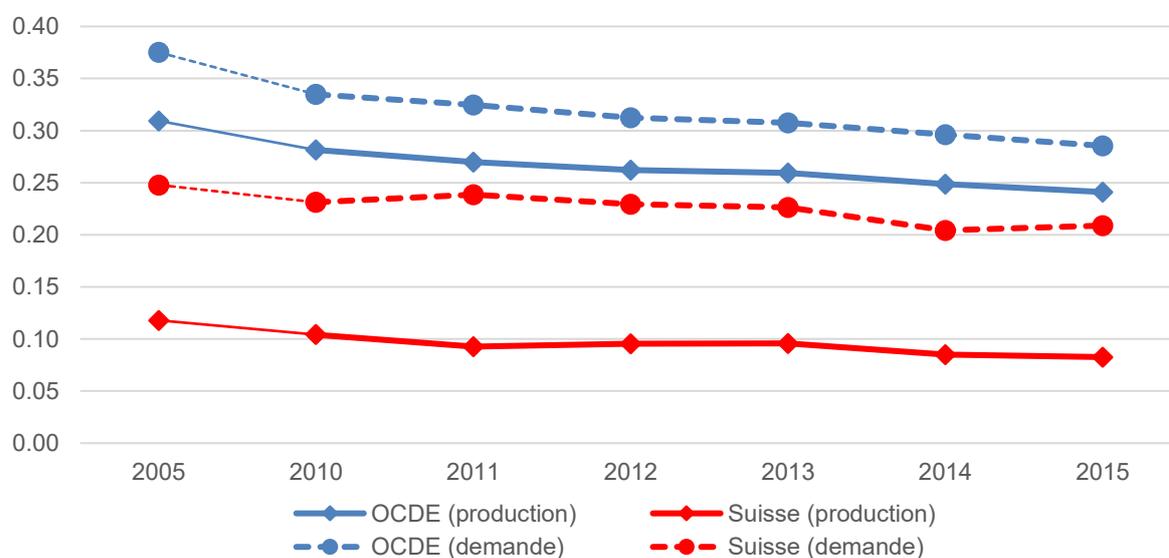
¹¹⁴ OFEV (2019a).

poussières fines dans les régions urbaines a aussi continué de diminuer ces dernières années, grâce notamment à des catalyseurs plus performants pour les moteurs à combustion¹¹⁵.

La lutte contre les problèmes environnementaux de portée internationale tels que le changement climatique reste par contre un énorme défi. En effet, la grande différence par rapport aux problèmes écologiques locaux ou régionaux réside dans le fait que les émissions de CO₂ constituent un échec du marché à l'échelle mondiale. C'est pourquoi il faut des solutions coordonnées au niveau international pour résoudre ce problème. C'est dans cette logique que s'inscrit l'accord de Paris sur le climat, en vertu duquel toutes les parties s'engagent à réduire leurs émissions conformément à l'objectif fixé, même si la réalisation de celui-ci est uniquement contraignante sur le plan politique. Sur ce point, la Suisse apporte sa contribution en œuvrant au développement des mécanismes de coordination internationaux et en respectant scrupuleusement ses engagements internationaux.

Des progrès ont été réalisés au cours des dernières décennies, comme le montre la figure 22, dont il ressort que l'intensité d'émission de CO₂ de l'économie a reculé aussi bien au sein de l'OCDE qu'au fil des années. Ici, la Suisse fait nettement mieux que la moyenne des pays de l'OCDE, grâce à la part élevée d'énergie hydraulique neutre en CO₂ dans la production d'électricité. Si l'on considère l'intensité CO₂ de la Suisse basée sur la demande, qui tient donc aussi compte des importations, les chiffres sont un peu plus élevés, mais toujours inférieurs à la moyenne de l'OCDE. En termes d'émissions de gaz à effet de serre en chiffres absolus (tous gaz à effet de serre confondus), les émissions ont reculé de quelque 12 % en Suisse entre 1990 et 2017¹¹⁶. Ainsi, parallèlement à la croissance économique constante, on observe une baisse non seulement de l'intensité de CO₂, mais aussi des rejets totaux d'émissions de gaz à effet de serre.

Figure 22 Intensité d'émission de CO₂ (kg par unité de PIB [USD, 2010])¹¹⁷



Malgré ces progrès, la communauté internationale est appelée à redoubler d'efforts en vue de réduire encore les émissions de CO₂ conformément à l'accord de Paris sur le climat. En ratifiant cet accord, la Suisse s'est engagée à diminuer de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à leur niveau de 1990, et à les réduire de 70 à 85 % d'ici à 2050. Se basant sur les derniers travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le Conseil fédéral a décidé lors de sa séance du 28 août 2019 de revoir cet objectif à la hausse, en visant la neutralité carbone à partir de 2050. Ainsi, la Suisse se classe

¹¹⁵ OFEV (2019b).

¹¹⁶ OFEV (2019d).

¹¹⁷ OCDE (2017).

non seulement parmi les meilleurs élèves au sein de l'OCDE en ce qui concerne le niveau d'intensité de CO₂ déjà atteint, mais elle a aussi l'un des objectifs de réduction les plus ambitieux. L'OCDE recommande de miser sur les taxes d'incitation et sur les systèmes d'échange de quotas d'émission¹¹⁸. Il s'agira maintenant de réussir à motiver la communauté internationale à se fixer et à atteindre effectivement des objectifs similaires. Pour atteindre l'objectif de zéro émission du Conseil fédéral, il faudra encore réduire considérablement l'intensité de CO₂.

Les effets collatéraux de la croissance peuvent aussi concerner des aspects sociopolitiques. La croissance économique n'est par exemple pas automatiquement garante d'une parfaite égalité de revenu. Cependant, l'équilibre entre un marché du travail flexible et une sécurité sociale associée à une qualité élevée de la formation conduisent en Suisse à une répartition des revenus relativement équitable. Et, contrairement à la tendance observée dans les pays anglo-saxons, les inégalités de revenu ne se sont pas creusées en Suisse ces dernières années. Au sein de l'OCDE, la Suisse reste l'un des pays où les disparités de revenu avant prestations de transfert (p. ex. impôts et prestations sociales) sont les plus faibles ; après les prestations de transfert, la Suisse se situe dans la moyenne, sachant que le revenu équivalent disponible a continué d'augmenter ces dernières années¹¹⁹. Le problème des différences de salaire persistantes entre hommes et femmes reste d'actualité, même si ces écarts ne sont pas directement liés à la croissance. Le législateur a veillé par le passé à ce que les mesures politiques, comme l'accord de libre-circulation avec l'UE, soient socialement acceptables grâce à des mesures d'accompagnement.

Le « Better-Life-Index » (Indicateur du Vivre Mieux) de l'OCDE cherche à mesurer de manière aussi complète que possible la prospérité et la qualité de vie dans les divers pays. Cet indice confirme que la Suisse, en comparaisan internationale, réussit assez bien à réaliser une croissance durable dans les dimensions mesurées, même si divers problèmes majeurs persistent. Par rapport à d'autres pays, elle obtient d'excellents résultats pour de nombreuses dimensions. Ainsi, elle fait mieux que la moyenne en termes de satisfaction, d'emploi et de salaires, de revenus et de patrimoine, de santé, de liens sociaux, de qualité de l'environnement, d'éducation et de compétences, d'équilibre vie-privée/vie professionnelle, de logement et de sécurité.

4.2.2 Faiblesses de l'économie suisse

À part les forces de l'économie suisse, un certain nombre de faiblesses ont été identifiées, parmi lesquelles on peut citer le manque de concurrence sur le marché intérieur, la charge administrative et la densité normative, ainsi que la pénurie de personnel qualifié.

Manque de concurrence sur le marché intérieur

Comme expliqué au chapitre 4.1, une concurrence effective est un moteur déterminant d'une forte croissance de la productivité. Le marché intérieur de la Suisse étant relativement restreint, la réglementation doit être aménagée de sorte à permettre une concurrence dynamique. Or les indicateurs révèlent une faible intensité de la concurrence dans plusieurs domaines du marché intérieur.

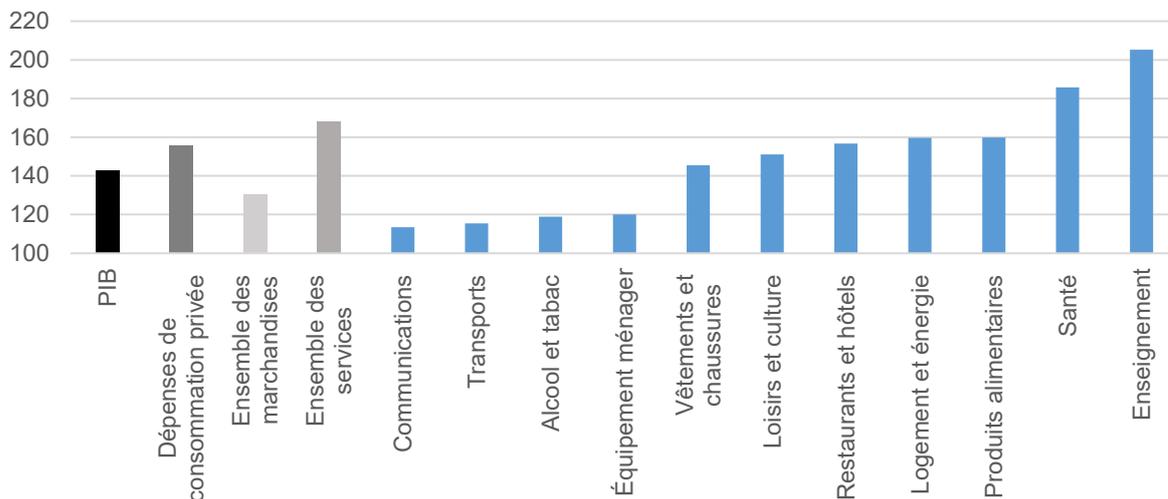
Les différences de prix avec l'étranger fournissent une première indication. La figure 23 montre les écarts de prix entre la Suisse et l'UE dans un certain nombre de secteurs : en Suisse, les prix des marchandises sont supérieurs de 31 % et ceux des services, de 68 % à la moyenne européenne. Le niveau des prix dans notre pays est bien sûr en partie dû aux coûts de production. Les salaires, par exemple, beaucoup plus élevés qu'à l'étranger, « renchérissent » le prix des biens et des services. Ces différentiels importants sont aussi imputables à la difficulté de commercialiser certains biens et services en raison de leur nature même ou à cause d'obstacles au commerce, difficulté qui induit une concurrence peu intense sur le marché intérieur.

¹¹⁸ OCDE (2016b).

¹¹⁹ OFS (2019f).

Quant aux différences de prix marquées des produits alimentaires, elles pourraient être liées à la forte protection douanière sur les produits agricoles et, partant, à la faible intensité de la concurrence pour ces produits. Les écarts notables des prix en Suisse par rapport à l'UE fournissent donc une première indication que, dans différents domaines, la concurrence est moins dynamique en Suisse qu'à l'étranger.

Figure 23 Différences de prix Suisse-UE pour des secteurs donnés¹²⁰
 [Indexé (UE-15=100). Niveau de prix comme quotient obtenu en divisant la parité de pouvoir d'achat par le taux de change nominal actuel]



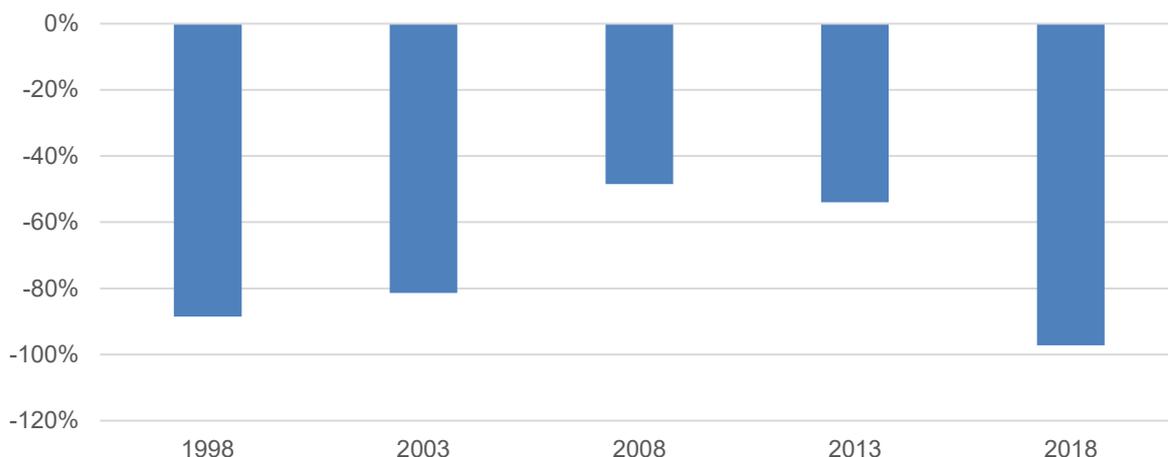
Des indications plus concrètes ressortent des comparaisons internationales portant sur le caractère favorable à la concurrence des réglementations, à l'instar de l'indicateur de réglementation des marchés de produits de l'OCDE (Product Market Regulation Index PMR)¹²¹, qui constitue la compilation la plus complète en la matière. Dans la dernière édition du PMR, la Suisse se place au 26^e rang sur 34 pays : sa situation s'est dégradée en comparaison internationale, après avoir encore relativement progressé jusqu'à la crise financière ; depuis lors, l'écart de la Suisse par rapport au numéro un dans l'indicateur PMR de l'OCDE s'est à nouveau creusé¹²². La dégradation relative est en particulier imputable au fait que la majorité des pays inclus dans le PMR ont enregistré une amélioration, alors que la Suisse a marqué le pas. La différence par rapport au pays le mieux placé n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui.

¹²⁰ Eurostat (2017).

¹²¹ OCDE (2019).

¹²² Est utilisé ici l'écart relatif par rapport au pays le mieux placé, car la méthodologie et le nombre des pays participants ont changé avec le temps.

Figure 24 PMR – écart de la Suisse par rapport au pays le mieux placé en % de la valeur de l'indice du pays le mieux placé¹²³



Parmi les facteurs qui freinent ou entravent la concurrence, le rapport « Principes pour une nouvelle politique de croissance » de 2015 cite en outre la réglementation des industries de réseau, la concurrence des entreprises publiques et les distorsions induites par les aides d'État. C'est pourquoi le Conseil fédéral a décidé, dans le cadre de la politique de croissance 2016-2019, de s'engager avec détermination sur la voie de la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz et de renforcer la concurrence sur le marché intérieur par des mesures de facilitation des importations. Comme le montre le « Rapport du DEFR sur l'état de mise en œuvre de la politique de croissance 2016-2019 », toutes les mesures n'ont pas encore été complètement concrétisées.

La politique de croissance 2016-2019 prévoyait aussi la mise en place d'un cadre général adapté à l'économie numérique. Grâce à une baisse des coûts de transaction, par exemple sur des plateformes numériques, la numérisation peut dynamiser la concurrence dans des secteurs où elle était faible auparavant. Dans son « Rapport sur les principales conditions-cadre pour l'économie numérique », le Conseil fédéral souligne notamment qu'il faut continuer d'optimiser les conditions-cadre afin de pouvoir tirer le meilleur parti des chances offertes par la numérisation ; actuellement, il examine dans quelle mesure il est possible d'adapter les prescriptions de forme (comme l'exigence d'une signature physique) de sorte qu'elles ne fassent pas obstacle à l'économie numérique.

Charge administrative et densité normative

Le rapport de 2015 met aussi le doigt sur la charge administrative et la densité normative. Comme exposé au chapitre 4.1, plusieurs études internationales voient dans la densité et la complexité des réglementations et dans la charge administrative qui en découle l'une des causes du ralentissement de la dynamique concurrentielle et de la faible croissance de la productivité. Or, dans une société moderne, les réglementations sont un instrument d'action étatique incontournable, un cadre normatif approprié constituant la condition nécessaire au bon fonctionnement d'une économie. On peut cependant se demander si l'objectif de réglementation pourrait être atteint de manière plus efficace et efficiente et avec une charge administrative réduite par des moyens mieux adaptés et un aménagement plus judicieux de la réglementation. Les indicateurs ci-après montrent qu'il y a encore un potentiel d'optimisation en la matière.

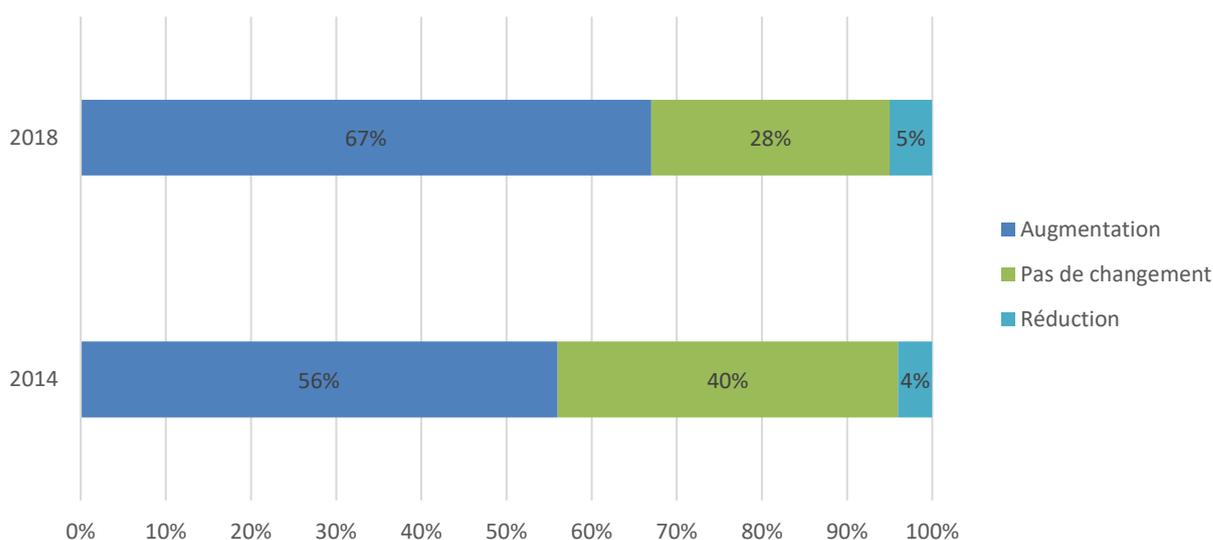
S'agissant de la Suisse en effet, plusieurs indicateurs internationaux brossent à cet égard un tableau contrasté, mais dans l'ensemble plutôt négatif. Ainsi, la Suisse est relativement bien placée dans différents sous-indicateurs tels que le « Transparency of government policymaking ».

¹²³ OCDE (2019).

king » (transparence des décisions gouvernementales) du Global Competitiveness Index (indice mondial de compétitivité) ou la complexité des procédures réglementaires de l'indicateur PMR de l'OCDE.¹²⁴ Dans le très complet « Ease of Doing Business Indicator » (indice de la facilité de faire des affaires) de la Banque mondiale, elle est par contre passée du 25^e au 36^e rang entre 2015 et 2020¹²⁵, un recul qui s'explique par le fait que des pays auparavant placés derrière la Suisse l'ont aujourd'hui rattrapée dans le sillage de nouvelles réformes économiques. Des incertitudes subsistent quant à la validité méthodologique de ces indicateurs pour analyser la situation des États fédéraux comme la Suisse.

Le « Monitoring de la bureaucratie » dresse lui aussi un bilan plutôt négatif de l'évolution (subjective) de la charge administrative (cf. fig. 25). Ainsi, en 2018, environ deux tiers des entreprises suisses ont ressenti la charge administrative comme (plutôt) élevée, et plus de deux tiers des entreprises suisses ont jugé que cette charge avait augmenté, contre seulement un peu plus de la moitié d'entre elles en 2014.

Figure 25 Évolution perçue de la charge administrative¹²⁶



Dans son rapport « Allègement administratif. Bilan 2016-2019 », le Conseil fédéral conclut que la charge administrative nette n'a pour ainsi dire pas diminué. Car, si la majorité des mesures d'allègement administratif prises depuis 2011 ont pu être concrétisées, de nouvelles réglementations entraînant une augmentation de la charge administrative ont été instaurées en parallèle (p. ex. nouveau droit alimentaire, révision de la loi sur la protection des données ou application de l'art. 121a de la Constitution fédérale relatif à la gestion de l'immigration)¹²⁷.

Pénurie de personnel qualifié

La dernière faiblesse observée par le Conseil fédéral en 2015 est la pénurie de personnel qualifié. Les principaux champs d'action prévus pour y remédier sont le relèvement du niveau de qualification pour répondre aux besoins du monde du travail, l'amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et la création de bonnes conditions de travail jusqu'à l'âge de la retraite et au-delà. Entre-temps, le Conseil fédéral a engagé de nombreuses mesures, mettant l'accent en particulier sur la formation et la conciliation entre travail et famille. Dans son « Rapport final sur l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié »

¹²⁴ OCDE (2019I), WEF (2019), Banque mondiale (2019b).

¹²⁵ L'indice de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale mesure le caractère favorable aux activités commerciales de l'environnement réglementaire d'un pays, autrement dit la facilité avec laquelle une entreprise peut créer, gérer et fermer une entreprise (Banque mondiale [2019b]).

¹²⁶ LINK Institut (2018).

¹²⁷ Conseil fédéral (2019) Allègement administratif. Bilan 2016-2019.

du 7 décembre 2018, le Conseil fédéral a livré des conclusions positives et décidé de poursuivre sa politique de la main-d'œuvre dans le cadre des structures ordinaires¹²⁸. Le dernier rapport de l'OCDE sur la politique économique de la Suisse indique toutefois que la pénurie de personnel qualifié reste importante dans les professions liées au domaine de l'IT. L'OCDE impute cette situation notamment à la sévérité du système d'admission des travailleurs issus d'États n'appartenant pas à l'UE. De plus, compte tenu de l'évolution démographique, il conviendrait de renforcer encore les incitations à l'emploi en général et des travailleurs âgés en particulier (cf. aussi chap. 3).

4.3 Bilan intermédiaire

En résumé, l'analyse montre que la Suisse a pu préserver ses points forts dans une large mesure. Notre pays présente toujours des infrastructures de haute qualité, une charge fiscale modérée et un niveau de formation élevé en comparaison internationale. Le contexte est donc bon dans ces domaines grâce à l'adoption de réformes importantes telles que la RFFA. Les forces de la Suisse résident aussi dans la résilience relativement forte de son économie et l'action combinée des différentes politiques permettant d'atténuer les effets collatéraux de la croissance. S'y ajoutent actuellement son ouverture toujours grande vers l'extérieur, la forte participation au marché du travail et la bonne tenue de ses finances publiques. Comme le montre le chapitre 3, la bonne santé des finances publiques constituera un défi supplémentaire dans un contexte de vieillissement de la population, et il existe un potentiel de participation accrue des travailleurs âgés au marché de l'emploi. Par ailleurs, la préservation et l'extension de l'ouverture de la Suisse représenteront à l'avenir des enjeux de taille, en particulier parce que l'issue des relations bilatérales avec l'UE n'est pas réglée et que la capacité future de conclure des accords de libre-échange est encore incertaine.

S'agissant de ses faiblesses, la Suisse n'a guère opéré d'améliorations. Au contraire, sa situation s'est dégradée ces dernières années, comme en témoignent de nombreux indicateurs internationaux (p. ex. PMR, Ease of Doing Business, Global Competitiveness Report du WEF). En comparaison internationale, la Suisse s'en sort relativement mal, en particulier sur les plans de la concurrence sur le marché intérieur et de la charge administrative et réglementaire ; elle se situe actuellement en milieu de classement en termes d'ouverture économique vers l'extérieur.

¹²⁸ Conseil fédéral (2018b).

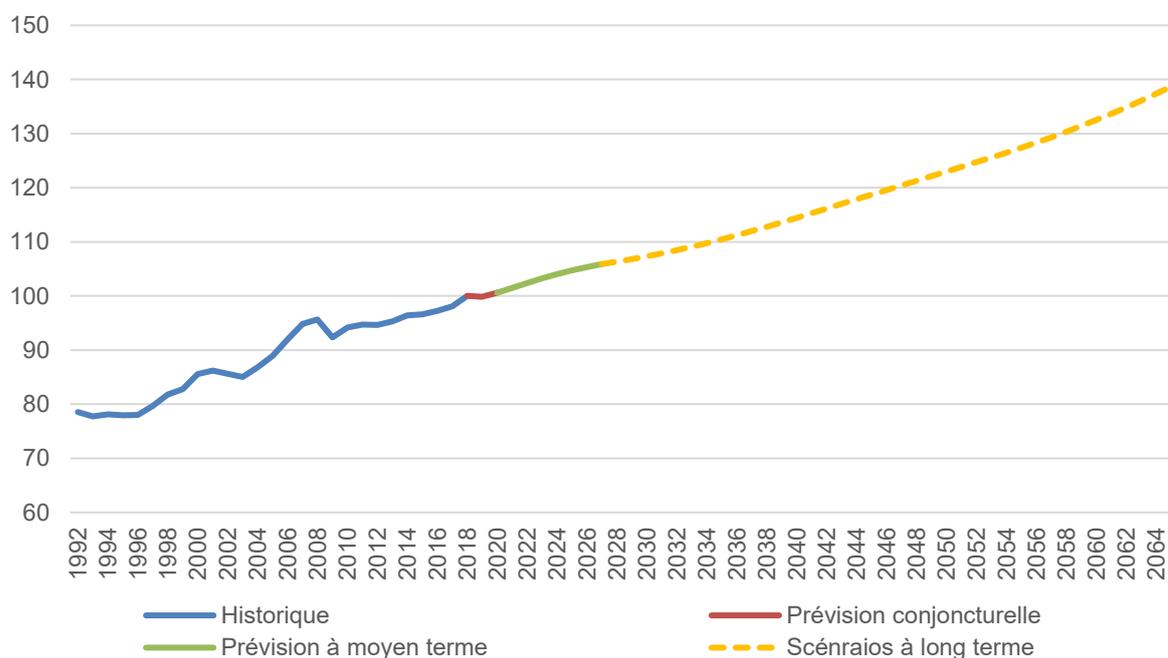
5 Évolution potentielle de l'économie à long terme

Le chapitre 2 montre que l'évolution du PIB par habitant dépend pour l'essentiel de l'évolution de la productivité du travail et de l'intrant en travail. Dans le chapitre 4, on apprend que la littérature spécialisée relative à la théorie de la croissance considère les conditions-cadre économiques comme décisives pour une forte croissance de la productivité du travail. L'analyse empirique révèle quant à elle que la Suisse a un besoin persistant de réformes.

En outre, le chapitre 3 explique que l'évolution démographique entraînera une baisse du volume de travail par habitant, accompagnée de charges supplémentaires dans les domaines de la santé et de la prévoyance vieillesse. Le défi consistera dès lors à atténuer les effets négatifs du vieillissement sur le volume de travail et les finances publiques en favorisant une participation accrue au marché du travail.

Les scénarios à long terme du SECO illustrent la manière dont l'économie pourrait évoluer à partir de la situation actuelle. Ces scénarios présentent diverses hypothèses d'évolution future du PIB et du PIB par habitant. Sur le plan méthodologique, ils se fondent sur les derniers chiffres trimestriels du PIB ainsi que sur les prévisions conjoncturelles pour les deux années suivantes formulées par le Groupe d'experts de la Confédération, soit ici pour la période 2019-2020 (ligne rouge). Il est postulé que le PIB comblera l'écart de production par rapport à la croissance potentielle – c'est-à-dire la croissance qui ne génère aucune pression inflationniste – en l'espace de sept ans, à savoir jusqu'en 2027 (ligne verte)¹²⁹. À compter de 2028, la croissance du PIB se fonde sur celle de l'intrant en travail conformément aux scénarios démographiques de l'OFS et sur une hypothèse de croissance de la productivité du travail (ligne jaune en pointillé). La figure 26 montre l'évolution passée du PIB depuis 1990 ainsi que l'évolution future selon le scénario de base.

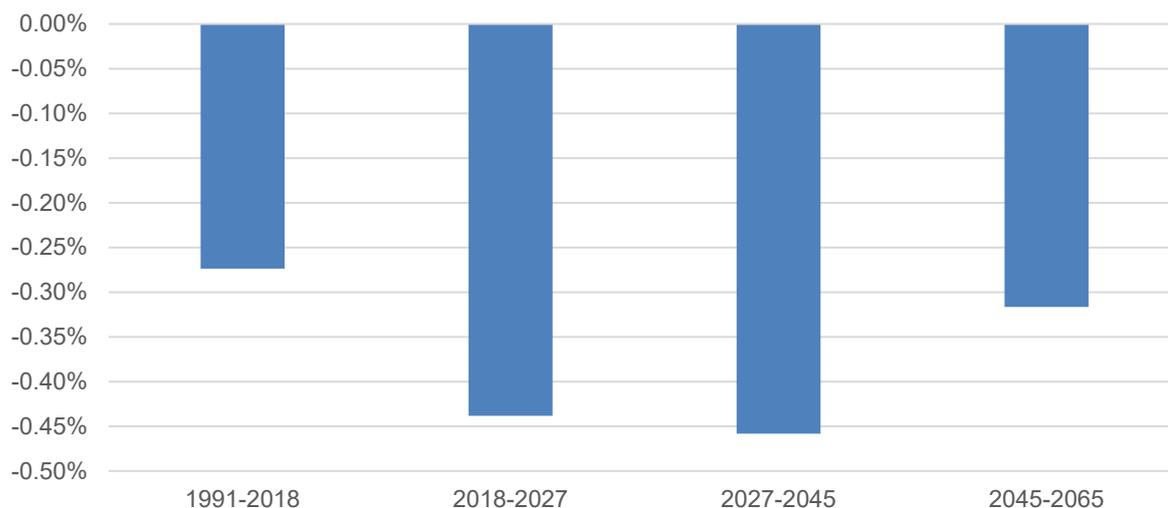
Figure 26 Méthode des scénarios à long terme (évolution du PIB par habitant, valeur réelle ; 2018=100)



¹²⁹ Ces projections à moyen terme ont été faites à l'aide d'un modèle de la Commission européenne. L'évolution de la population (active) est intégrée dans une perspective exogène selon les scénarios d'évolution démographique de l'OFS. L'évolution de la productivité du travail est pour sa part déterminée de manière endogène dans le cadre du modèle. Un rapport plus détaillé sur la méthodologie utilisée peut être consulté sur le site du SECO, sous la rubrique « Situation économique ».

Les scénarios présentés ici reposent sur l'hypothèse que la population évoluera conformément au scénario de référence de l'OFS¹³⁰. Comme le montre la figure 27, l'intrant en travail par habitant accuse une nette diminution jusqu'en 2065, principalement à cause du recul de la part de la population active dans la population résidente totale (cf. chap. 3.1.1). Il ressort du chapitre 3.1.1 qu'une participation accrue au marché du travail ne peut atténuer l'effet négatif que dans une certaine mesure. De nombreuses variables de l'évolution démographique, telles que les taux de fécondité ou de mortalité, ne sont guère – ou qu'à très long terme – influencées par les conditions-cadre politiques, d'où une prédétermination relativement rigide. C'est pourquoi tous les scénarios à long terme postulent la même évolution de l'intrant en travail par habitant.

Figure 27 Évolution de l'intrant en travail par habitant (taux de croissance par an)¹³¹



Les conditions-cadre économiques ayant en revanche une influence directe sur l'évolution du PIB par habitant du fait de leur impact sur la productivité du travail (cf. chap. 4), trois scénarios différents sont simulés : un scénario de base, dans lequel la Suisse maintient la croissance à long terme de la productivité du travail ; un scénario « réformes », dans lequel la Suisse parvient à opérer d'importantes réformes, d'où une croissance plus soutenue de la productivité du travail ; et un scénario « blocage des réformes », dans lequel la Suisse échoue à mettre en œuvre de grandes réformes, avec pour conséquence un ralentissement de la croissance de la productivité du travail.

5.1 Scénario de base

Le scénario de base décrit l'évolution de l'économie suisse dans l'hypothèse d'un maintien à moyen terme du taux de croissance de la productivité du travail en moyenne pluriannuelle. L'OFS fournit des données sur l'évolution de la productivité du travail depuis l'introduction de la statistique du volume du travail (SVOLTA) en 1991¹³². Comme le montre la figure 28, la croissance de la productivité du travail a enregistré de fortes fluctuations d'une année à l'autre. Il apparaît aussi que, depuis la crise financière, la croissance a été plutôt inférieure à la moyenne, à l'exception des deux dernières années. En effet, alors que la croissance annuelle s'établissait à environ 1,3 % de 1992 à 2010, elle n'est plus que de 0,8 % entre 2010 et 2018, d'où

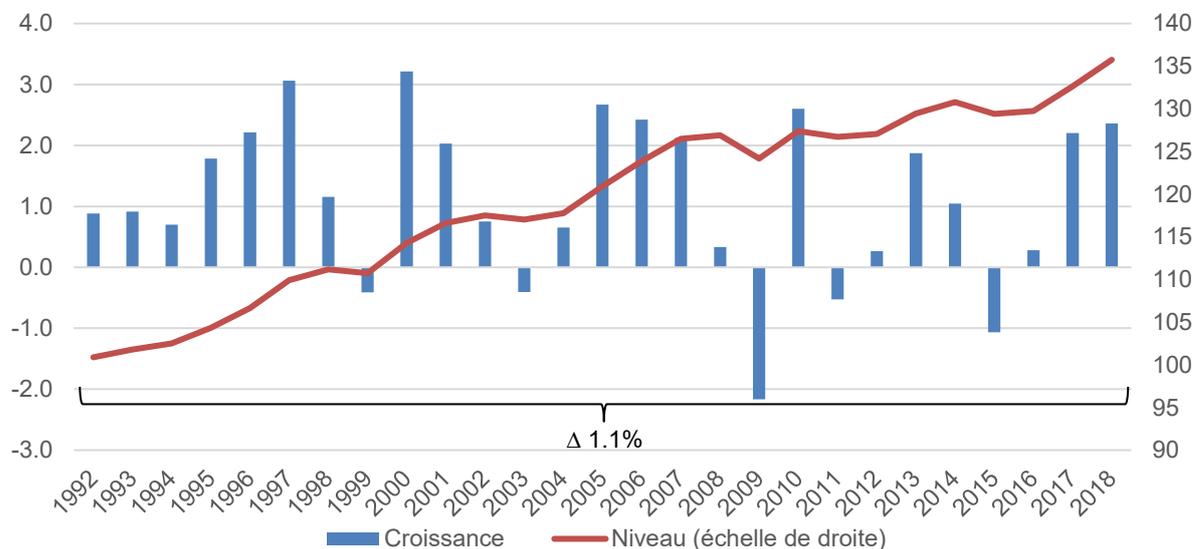
¹³⁰ Le scénario de référence de l'OFS considère l'évolution de la population active en équivalents plein temps. Pour calculer le volume de travail en heures, ces dernières sont multipliées par le temps de travail moyen. Étant donné la diminution du temps de travail moyen observée au cours des dernières décennies, il a été postulé que cette tendance à la baisse se poursuivrait, même si elle faiblissait avec le temps.

¹³¹ Jusqu'en 2018 : OFS (2018a) ; à partir de 2019 : SECO (2019b).

¹³² Prendre les chiffres à partir de 1991 devrait notamment permettre de garantir la qualité des données relatives au volume des heures travaillées. Pour une discussion approfondie sur les problèmes de mesure du volume de travail avant 1991, cf. SECO (2019c).

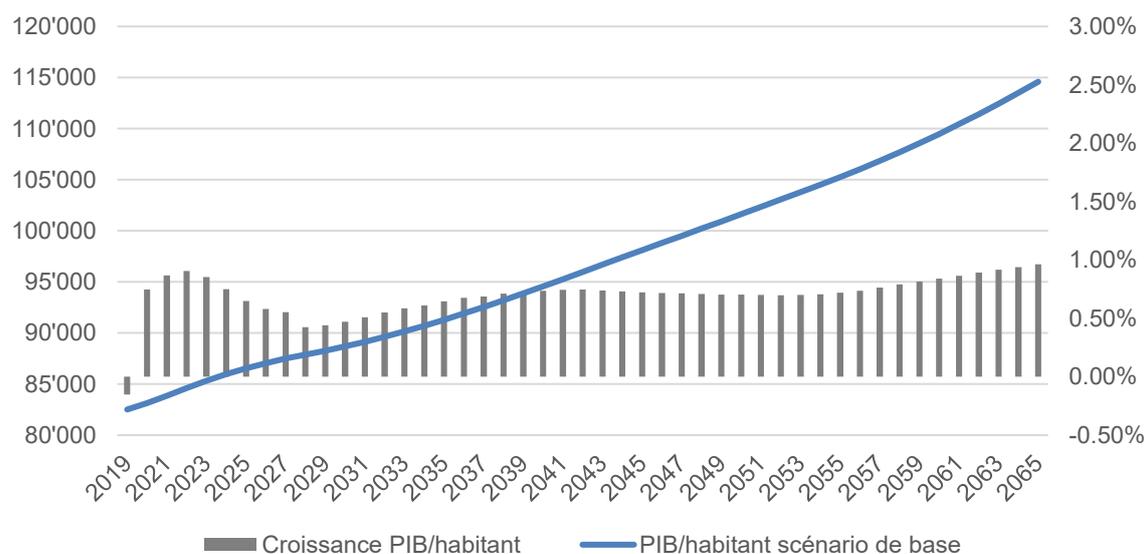
une croissance moyenne proche de 1,1 % pour l'ensemble de la période (cf. fig. 28). Il a dès lors été postulé dans le scénario de base que la productivité du travail allait continuer de croître de 1,1 % à partir de 2028 : en d'autres termes, la Suisse ne parvient pas à améliorer sa situation de manière significative, mais sa dynamique de croissance ne se détériore pas pour autant.

Figure 28 Croissance de la productivité du travail (valeur réelle) (échelle de gauche : en % par an ; échelle de droite : indexée, 1991=100)¹³³



La figure 29 représente l'évolution du PIB par habitant ainsi que celle de la productivité du travail et du volume de travail par habitant dans le scénario de base. Comme évoqué, l'intrant en travail diminue avec le temps, alors que la productivité du travail enregistre une croissance constante de 1,1 % à partir de 2028. Il en résulte une augmentation du PIB par habitant de 19 % de 2019 à 2045, et même de 39 % d'ici à 2065. Ce scénario pourrait se produire s'il n'y avait pas d'amélioration notable des faiblesses, mais que l'ouverture de l'économie était maintenue et l'équilibre des finances publiques assuré à long terme.

Figure 29 Évolution du PIB par habitant selon le scénario de base (échelle de gauche : PIB par habitant en CHF ; échelle de droite : taux de croissance par an)



¹³³ OFS (2019g).

Taux de croissance annuels selon le scénario de base¹³⁴

	2018-2027	2027-2045	2045-2065
Croissance de l'intrant en travail par habitant	-0.4 %	-0.5 %	-0.3 %
Croissance de la productivité du travail	1.1 %	1.1 %	1.1 %
Croissance du PIB par habitant	0.6 %	0.6 %	0.8 %

Digression : influence du changement climatique

Les scénarios à long terme ne permettent guère de quantifier l'influence du changement climatique sur l'évolution de l'économie suisse. Or celui-ci aura indubitablement des répercussions multiples, en particulier sur l'agriculture et l'économie forestière, l'approvisionnement en énergie ou encore le tourisme¹³⁵. Les résultats des nouveaux scénarios climatiques pour la Suisse CH2018 révèlent par exemple que dans un scénario postulant la poursuite de fortes émissions de gaz à effet de serre (à l'échelle mondiale), le nombre des journées de canicule triplera d'ici à la moitié du siècle (moyenne des années 2045-2075), et le nombre de jours skiabiles reculera sensiblement dans les stations de basse altitude¹³⁶.

Divers travaux ont cherché à chiffrer le coût économique global de ces répercussions¹³⁷. La dernière étude de Vöhringer, Vielle, Thalmann *et al.* (2019)¹³⁸ estime qu'en l'absence de politique climatique efficace, la perte de PIB sera de 0,18 % à 0,41 % en 2060. Les auteurs prévoient une baisse de la prospérité exprimée en pour-cent des dépenses de consommation de 0,55 % à 1,37 %. S'il n'est pas ou que partiellement tenu compte des incidences sur les écosystèmes ou des phénomènes météorologiques extrêmes, cela vaut aussi pour la possible diminution des coûts induite par l'innovation. D'autres études indiquent que les coûts pourraient continuer d'augmenter au cours de la seconde moitié du siècle¹³⁹. Au vu des répercussions relativement limitées du changement climatique sur le niveau du PIB en Suisse à l'horizon examiné (jusqu'en 2065) et des nombreuses incertitudes concernant le calcul, l'effet du changement climatique sur la croissance du PIB par habitant n'a pas été modélisé dans les scénarios à long terme.

5.2 Deux scénarios alternatifs

La figure 30 compare l'évolution du PIB par habitant dans le scénario de base à celle prévue respectivement dans le scénario « réformes » et le scénario « blocage des réformes ». Cette évolution est identique jusqu'en 2027 pour les trois scénarios, après quoi les courbes se séparent en fonction de l'hypothèse de croissance de la productivité du travail retenue.

¹³⁴ Les chiffres étant arrondis, l'addition des taux de croissance de la productivité du travail et de l'intrant en travail par habitant ne représentent pas nécessairement le taux de croissance du PIB par habitant.

¹³⁵ Université de Berne, OFEV, MétéoSuisse, C2SM, Agroscope, Académie des sciences naturelles (2019).

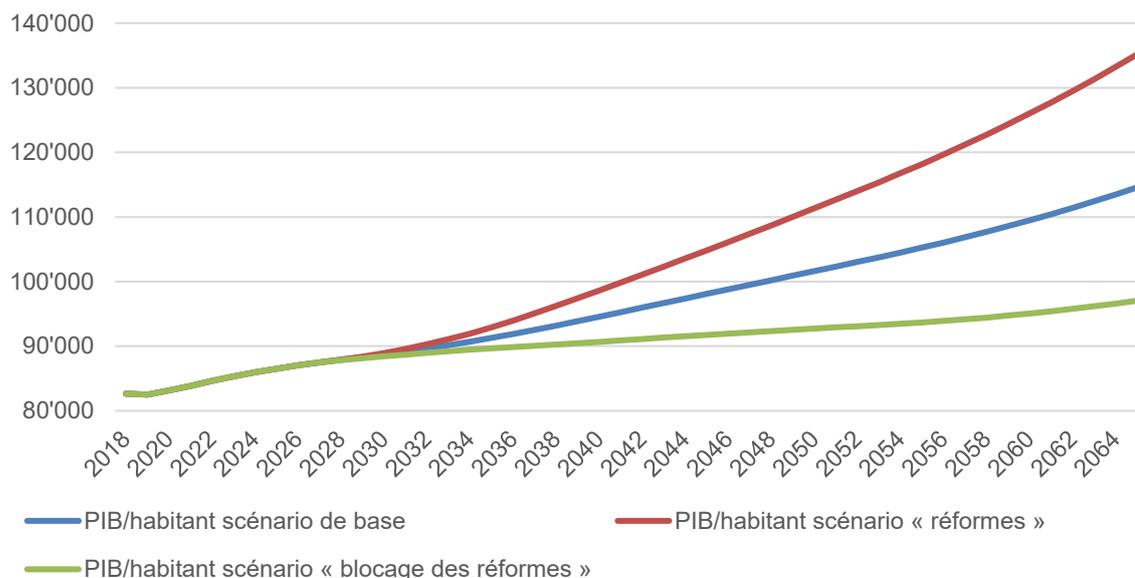
¹³⁶ NCCS (éd.) (2018).

¹³⁷ EPFL (2017), communauté de travail Ecoplan/Sigmaplan (2007).

¹³⁸ Cette étude se fonde dans une large mesure sur les travaux de l'EPFL (2017).

¹³⁹ Cf. aussi Kahn, M.E. *et al.* (2019).

Figure 30 Évolution du PIB par habitant selon les scénarios à long terme



5.2.1 Scénario « réformes »

Le scénario « réformes » se base sur l'hypothèse d'une hausse du taux de croissance de la productivité du travail de 0,5 point de pourcentage à 1,6 % d'ici à 2037, puis d'un maintien de ce taux. Une croissance de 1,6 point de pourcentage est proche du taux de croissance de la productivité du travail affichée par les États-Unis de 1992 à 2018. Par ailleurs, l'OCDE montre qu'un train de réformes peut augmenter de 0,5 point de pourcentage le taux de croissance de la productivité du travail¹⁴⁰. Une telle croissance serait donc possible si la Suisse introduisait des réformes importantes. Il ressort de la figure 30 qu'avec le temps, ce faible écart a des effets considérables sur le PIB par habitant et, partant, sur la prospérité future.

Le PIB par habitant progressera de 27 % de 2019 à 2045, et de 64 % d'ici à 2065. Comparé au scénario de base, le PIB par habitant serait donc supérieur de 7 % d'ici à 2045, et de 18 % d'ici à 2065.

Taux de croissance annuels selon le scénario « réformes »

	2018-2027	2027-2045	2045-2065
Croissance de l'intrant en travail par habitant	-0.4 %	-0.5 %	-0.3 %
Croissance de la productivité du travail	1.1 %	1.5 %	1.6 %
Croissance du PIB par habitant	0.6 %	1.0 %	1.3 %

5.2.2 Scénario « blocage des réformes »

Le scénario « blocage des réformes » montre quant à lui l'évolution de l'économie suisse compte tenu d'un affaiblissement du taux de croissance de la productivité du travail de

¹⁴⁰ L'OCDE estime à environ 18 % l'effet à long terme d'une amélioration d'un écart-type de l'indicateur de réglementation des marchés de produits (PMR) sur le niveau du PIB par habitant. Ce chiffre correspond à la différence entre le niveau de PIB par habitant dans le scénario de base et celui du scénario « réformes » (cf. fig. 4 in : Égert, B. [2018]).

0,5 point de pourcentage pour atteindre 0,6 % par an d'ici à 2037, puis d'un maintien à 0,6 % par la suite. Ce cas de figure est envisageable si la Suisse ne parvient pas à mettre en œuvre des réformes importantes. Comme il ressort de la figure 30, le PIB par habitant et, partant, la prospérité, n'augmentent alors que faiblement. La croissance de la productivité du travail compense à peine seulement les effets négatifs du vieillissement de la population. À cela s'ajoute le risque d'un déséquilibre grandissant des finances publiques (cf. chap. 3.1.4), avec comme corollaire une très faible croissance des salaires réels et du revenu disponible.

Le PIB par habitant ne progresse que de 11 % jusqu'en 2045, et d'environ 18 % jusqu'en 2065. Par rapport au scénario de base, le PIB par habitant serait inférieur de 6 % d'ici à 2045 et de 15 % d'ici à 2065.

La comparaison des scénarios « réformes » et « blocage des réformes » révèle l'impact d'une croissance élevée de la productivité sur le PIB par habitant : dans le scénario « réformes », on obtient en 2065 un PIB par habitant de 39 % supérieur à celui obtenu dans le scénario « blocage des réformes ».

Taux de croissance annuels selon le scénario « blocage des réformes »

	2018-2027	2027-2045	2045-2065
Croissance de l'intrant en travail par habitant	-0.4 %	-0.5 %	-0.3 %
Croissance de la productivité du travail	1.1 %	0.7 %	0.6 %
Croissance du PIB par habitant	0.6 %	0.3 %	0.3 %

6 Conclusion

Le niveau de prospérité et la qualité de vie en Suisse figurent toujours parmi les plus élevés du monde grâce à l'évolution favorable de l'économie du pays. Cependant, depuis la crise financière, le PIB par habitant a enregistré une croissance inférieure à la moyenne pour deux raisons : le ralentissement continu de la croissance de la productivité du travail et la diminution de la part de la population en âge de travailler dans la population résidante totale.

Cet effet induit par l'évolution démographique se renforcera encore au cours des années à venir. D'ici à 2045, le rapport de dépendance des personnes âgées, c'est-à-dire le nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans, sera passé d'environ 30 % à près de 50 %. L'évolution du PIB par habitant sera freinée en conséquence. Ces effets peuvent être atténués si l'on parvient à éliminer les entraves à l'activité professionnelle en général et à celle des travailleurs âgés en particulier, pour ainsi renforcer la participation au marché du travail.

Simultanément, l'évolution démographique est le facteur principal de la hausse projetée des dépenses de la prévoyance vieillesse et l'une des causes de l'augmentation des coûts de la santé. Malgré l'introduction de la réforme AVS 21, le fonds de compensation de l'AVS devrait être épuisé en 2040 au plus tard si rien n'est entrepris. Dès lors, si l'on veut garantir la prévoyance vieillesse à long terme, des réformes supplémentaires s'imposent.

L'évolution démographique exerce un effet de frein au développement économique ; par conséquent, il est essentiel de stimuler la faible croissance de la productivité du travail. L'analyse montre qu'une concurrence dynamique et une grande ouverture sont décisives pour une économie avancée et ouverte comme celle de la Suisse. La comparaison des conditions-cadre de la Suisse avec celles du reste du monde et la perspective des enjeux à venir confirment qu'il faut renforcer la concurrence sur le marché intérieur et l'ouverture sur le monde ainsi qu'alléger la charge administrative et réglementaire.

Enfin, il ressort des scénarios de l'évolution économique à long terme que, pour pallier les effets négatifs de l'évolution démographique, une croissance plus forte, durable et pérenne de la productivité du travail est décisive pour augmenter la prospérité, aujourd'hui comme pour les générations futures. Si, toutefois, la croissance de la productivité devait continuer de baisser, les effets de l'évolution démographique pourraient affaiblir sensiblement la croissance du PIB par habitant en Suisse.

7 Bibliographie

Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. A. (2005) Institutions as a fundamental cause of long-run growth. *Handbook of economic growth*, 1, 385-472.

Aghion, P., & Howitt, P. W. (2008) *The economics of growth*. MIT press.

AFD (2018) Statistique du commerce extérieur. <https://www.ezv.admin.ch/ezv/fr/home/themes/statistique-du-commerce-exterieur-suisse.html>.

Banque mondiale (2019a) Indicateurs du développement dans le monde – Lignes de chemins de fer (routes totales en km) ; superficie (km carrés). <https://databank.worldbank.org/home>.

Banque mondiale (2019b) Doing Business 2020 – Comparing Business Regulations in 190 Economies. <https://français.doingbusiness.org/>.

Banque mondiale (2017) Commerce de marchandises (% du PIB). The World Bank Data. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NE.TRD.GNFS.ZS>.

Banque mondiale (2018) Taux des droits de douane, appliqués, moyenne pondérée, tous produits (%). Indicateurs du développement dans le monde. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/TM.TAX.MRCH.WM.AR.ZS>.

Baumol, W. J. (1967). Macroeconomics of unbalanced growth : the anatomy of urban crisis. *The American economic review*. 57(3), 415-426.

Bergeaud, A., Cette, G. and Lecat, R. (2016) Productivity Trends in Advanced Countries between 1890 and 2012. *Review of Income and Wealth*. vol. 62(3). Pages 420–444. Publié sur le site : <http://longtermpredictions.com/download.html>.

Bessen, J. E. (2016) Accounting for rising corporate profits : intangibles or regulatory rents ?. Boston Univ. School of Law. Law and Economics Research Paper. (16-18). <https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2778641>.

Bloom, D. E., Somnath C., Kowal, P., Lloyd-Sherlock, P. et al. (2015) Macroeconomic implications of population ageing and selected policy responses. *The Lancet* 385(9968) : 649–657. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(14\)61464-1](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(14)61464-1).

Boarini, R., et al. (2012), « Quels sont les facteurs qui influent sur notre qualité de vie ? Les déterminants du bien-être subjectif dans les pays de l'OCDE – Données extraites de l'enquête Gallup World Poll ». OECD Statistics Working Papers. n° 2012/03. Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/5k9b9ltjm937-en>.

Brändle, T. & Colombier, C. (2017) Projections concernant l'évolution des dépenses de santé jusqu'en 2045. Working Paper de l'AFF n° 21. https://www.efv.admin.ch/dam/efv/fr/dokumente/publikationen/arbeiten_oekonomenteam/workingpapers/Working_Paper_21_d.pdf.download.pdf/Working_Paper_21_d_web.pdf.

CER-E (2019) Initiative parlementaire Imposition du logement. Changement de système. Rapport de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États. <https://www.parlament.ch/centers/documents/fr/bericht-wak-s-17-400-f.pdf>.

Commission européenne (2019) European Innovation Scoreboards. https://ec.europa.eu/growth/content/2019-innovation-scoreboards-innovation-performance-eu-and-its-regions-increasing_en.

Communauté de travail Ecoplan/Sigmoplan (2007) Conséquences des changements climatiques pour l'économie suisse – Influences nationales. Étude mandatée par l'OFEV et l'OFEN. <http://webarchiv.ethz.ch/vwl/down/v-schubert/oekonomie1/Artikel/ECoplan2007.pdf>.

Conseil fédéral (2019) Allègement administratif. Bilan 2016-2019. Publié sur le site : https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Regulierung/bericht-administrative-entlastung-2016-2019.html

Conseil fédéral (2018a) Vision d'ensemble de la politique d'innovation. <https://www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/services/publications/base-de-donnees-des-publications/politique-d-innovation.html>.

Conseil fédéral (2018b) Rapport final sur l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié. <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/55000.pdf>.

Conseil fédéral (2017) Conséquences de la numérisation sur l'emploi et les conditions de travail : opportunités et risques. Rapport du Conseil fédéral donnant suite aux postulats 15.3854 Reynard et 17.3222 Derder. <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-68708.html>.

Conseil fédéral (2015) Principes pour une nouvelle politique de croissance. Rapport du DEFR donnant suite au postulat 13.3907 Leutenegger Oberholzer du 27 novembre 2013. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Strukturwandel_Wachstum/Wachstum/Grundlagen_Neue_Wachstumpolitik.html.

Cornell University, INSEAD, OMPI (2019) Global Innovation Index 2019. Genève. https://www.wipo.int/global_innovation_index/en/2019/.

DFF (2016a) Perspectives à long terme des finances publiques en Suisse. <https://www.efd.admin.ch/efd/fr/home/themen/finanzpolitik/perspectives-a-long-terme-des-finances-publiques-en-suisse.html>.

DFF (2016b) Rapport explicatif concernant les modifications de l'ordonnance sur les fonds propres et de l'ordonnance sur les banques (exigences relatives aux fonds propres des banques – recalibrage TBTF et classification). https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/3035/OFR_Rapport-expl_fr.pdf.

Dohmen, T., et al. (2017) Risk Attitudes Across The Life Course. The Economic Journal 127(605):F95–F116. <https://doi.org/10.1111/eoj.12322>.

Égert, B. (2018), The quantification of structural reforms. Documents de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE n° 1482. Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/6d883be1-en>.

Egger P., Schwarzer J., Shingal A. (2017) Labour Market Effects of currency appreciation. Strukturberichterstattung Nr. 56/5. Étude mandatée par le SECO. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Strukturwandel_Wachstum/Strukturwandel.html.

EICom (2019). Rapport d'activité de l'EICom 2018. <https://www.elcom.admin.ch/elcom/fr/home/documentation/rapports-et-etudes/taetigkeitsberichte.html>.

EPFL (2017) Assessing the impacts of climate change for Switzerland. Étude mandatée par l'OFEV. Lausanne. <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/changements-climatiques/consequences-du-changement-climatique.html>.

Erhardt T., Rutzer C., Weder R. (2017) Frankenaufwertung und Exportstruktur. Strukturberichterstattung Nr. 56/1. Étude mandatée par le SECO. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Strukturwandel_Wachstum/Strukturwandel.html.

Eurostat (2018) Revenu disponible brut ajusté des ménages par personne en SPA. <https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tec00113&plugin=1>.

Eurostat (2017) Indices des niveaux de prix. http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=prc_ppp_ind&lang=fr.

Fauceglia D., Plaschnick B., Rueda Maurer M. (2017) Exchange rate fluctuations and quality composition. Strukturberichterstattung Nr. 56/2. Étude mandatée par le SECO. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Strukturwandel_Wachstum/Strukturwandel.html.

FMI (2019) Switzerland : Staff Concluding Statement of the 2019 Article IV Mission. <https://www.imf.org/en/News/Articles/2019/04/01/mcs-040119-switzerland-staff-concluding-statement-of-2019-article-iv-mission>.

Föllmi, R., Jäger, P., Schmidt, T. (2019) Demografischer Wandel und dessen Auswirkungen auf die Produktivität und das Wirtschaftswachstum. Grundlagen für die Wirtschaftspolitik. Nr. 1. Secrétariat d'État à l'économie SECO, Berne. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare.html.

Gutiérrez, G., & Philippon, T. (2017). Declining Competition and Investment in the US (No. w23583). National Bureau of Economic Research.

Guinea, O., & Erixon, F. (2019) Standing up for Competition : Market Concentration, Regulation, and Europe's Quest for a New Industrial Policy. ECIPE Occasional Paper. 01/2019.

Hauser, L.M., Schlag, C.H., Wolf, A. (2019) Demografischer Wandel in der Schweiz : Makroökonomische Wachstumseffekte in einem Mehrgenerationenmodell. Grundlagen für die Wirtschaftspolitik Nr. 3. Secrétariat d'État à l'économie SECO, Berne. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare.html.

Higgins, M. (1998) Demography, National Savings, and International Capital Flows. International Economic Review 39(2):343–69.

IMD (2019) IMD World Competitiveness Ranking 2019. <https://www.imd.org/wcc/world-competitiveness-center-rankings/world-competitiveness-ranking-2019/>.

Jones, B. F. (2010) Age and Great Invention. The Review of Economics and Statistics. 92(1):1–14. DOI : <https://doi.org/10.1162/rest.2009.11724>.

Kahn, M.E. et al. (2019) Long-Term Macroeconomic Effects of Climate Change : A Cross-Country Analysis. Federal Reserve Bank of Dallas. Globalization Institute Working Paper 365.

Kaiser B., Siegenthaler M., Spescha A., Wörter M. (2017) F&E Ausgaben Investitionen Produktivität Unternehmensdemografie. Strukturberichterstattung Nr. 56/6. Étude mandatée par le SECO. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Strukturwandel_Wachstum/Strukturwandel.html.

Kaiser, B., Rutzer, C., Möhr, T. (2019) Der Einfluss des demografischen Wandels auf die Wirtschaftsstruktur der Schweiz. Grundlagen für die Wirtschaftspolitik Nr. 4. Secrétariat d'État à l'économie SECO, Berne. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Strukturwandel_Wachstum/Strukturwandel.html.

Kaufmann D., Renkin T. (2017) Manufacturing prices and employment after the Swiss franc shock. Strukturberichterstattung Nr. 56/4. Étude mandatée par le SECO. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Strukturwandel_Wachstum/Strukturwandel.html.

Kleiner, M., Krueger, A. (2013). Analyzing the Extent and Influence of Occupational Licensing on the Labor Market. Journal of Labor Economics. 31(2). S173-S202. doi:10.1086/669060.

Körper A., Eichler M. (2017) Resilienz der Schweizer Volkswirtschaft. Strukturberichterstattung Nr. 56/3. Étude mandatée par le SECO. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Strukturwandel_Wachstum/Strukturwandel.html.

Körper, A. & Eichler, M. (2019) Makroökonomische Effekte des demografischen Wandels : Modellgestützte Projektionen für das langfristige Wachstum der Schweiz. Grundlagen für die

Wirtschaftspolitik Nr. 2. Secrétariat d'État à l'économie SECO, Berne. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare.html.

LINK Institut (2018) Monitoring de la bureaucratie 2018. Mandant de l'étude : Secrétariat d'État à l'économie SECO. Direction de la promotion économique. Secteur Politique PME. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Standortforderung/studien/Brokratiemonitor-2014.html.

Meyer (2011) Workforce age and technology adoption in small and medium-sized service firms. *Small Business Economics* 37(3):305–324. <https://doi.org/10.1007/s11187-009-9246-y>.

NCCS (éd.) 2018 : CH2018 – Scénarios climatiques pour la Suisse. National Centre for Climate Services, Zurich. 24 pages. Numéro ISBN 978-3-9525031-1-9.

OCDE (2019a) PIB par tête et niveaux de productivité. Statistiques de l'OCDE sur la productivité (base de données). <https://doi.org/10.1787/data-00686-fr>.

OCDE (2019b) Better Life Index (Indicateur du Vivre Mieux). <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/countries/suisse-fr/>.

OCDE (2019c) Panorama des comptes nationaux. Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). <https://doi.org/10.1787/data-00369-fr>.

OCDE (2019d) Données historiques de la population. Statistiques de population de l'OCDE (base de données). <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=49948f98-a713-49bb-835f-8ed4cb4aa307&themetreeid=2>.

OCDE (2019e). Statistiques du marché du travail : données sur le marché du travail par sexe et âge : indicateurs. Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail (base de données). <https://doi.org/10.1787/data-00310-fr>.

OCDE (2019f) Études économiques de l'OCDE : Suisse 2019. Éditions OCDE. Paris. <https://doi.org/10.1787/1848adb9-fr>.

OCDE (2019g) Niveau de formation des adultes (indicateur). <https://doi.org/10.1787/09ace7f0-fr>.

OCDE (2019h) Main d'œuvre : statistiques sur le marché du travail. Principaux indicateurs économiques (base de données). <https://doi.org/10.1787/data-00046-fr>.

OCDE (2019i) Principaux indicateurs de la science et de la technologie, Paris. <https://www.oecd.org/fr/sti/pist.htm>.

OCDE (2019j) Taux de chômage des jeunes (indicateur). <https://doi.org/10.1787/849df84c-fr>.

OCDE (2019k) Politiques agricoles : suivi et évaluation 2019. Éditions OCDE. Paris. <https://doi.org/10.1787/f8360614-fr>.

OCDE (2019l) Indicators of Product Market Regulation. Paris. <https://www.oecd.org/economy/reform/indicators-of-product-market-regulation/>.

OCDE (2019m) Les impôts sur les salaires 2019. Éditions OCDE. Paris. https://doi.org/10.1787/tax_wages-2019-fr.

OCDE (2019n) Brochure Tax Database. <http://www.oecd.org/tax/tax-policy/tax-database/tax-database-update-note.pdf>.

OCDE (2019o) Dette des administrations publiques (indicateur). <https://doi.org/10.1787/ac7b4839-fr>.

OCDE (2019p) Dette des ménages (indicateur). <https://doi.org/10.1787/3154019b-fr>.

OCDE (2018) Services Trade Restrictiveness Index (STRI) : Switzerland. Paris. <https://www.oecd.org/trade/topics/services-trade/documents/oecd-stri-country-note-switzerland.pdf>.

- OCDE (2017) Green Growth Indicators 2017. OECD Green Growth Studies. Éditions OCDE. Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264268586-en>.
- OCDE (2016a) Regards sur l'éducation 2016 : les indicateurs de l'OCDE. Éditions OCDE. Paris. <https://doi.org/10.1787/eag-2016-fr>.
- OCDE (2016b), Effective Carbon Rates : Pricing CO2 through Taxes and Emissions Trading Systems. Éditions OCDE. Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264260115-en>.
- OCDE (2015) Études économiques de l'OCDE : Suisse 2015. Éditions OCDE. Paris. https://doi.org/10.1787/eco_surveys-che-2015-fr.
- OCDE (2014) Science, technologie et industrie : perspectives de l'OCDE 2014. Éditions OCDE. Paris. https://doi.org/10.1787/sti_outlook-2014-fr.
- OCDE (2013) Supporting Investment in Knowledge Capital, Growth and Innovation. Éditions OCDE. Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264193307-en>.
- OFAS (2019) Perspectives financières de l'AVS jusqu'en 2045. <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ahv/finanzen-ahv.html>.
- OFCOM (2017) Le marché suisse des télécommunications en comparaison internationale. <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/telecommunication/faits-et-chiffres/etudes/analyse-generale.html>.
- OFEV (2019a) Indicateur eau : teneur en phosphore des lacs. <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/eaux/etat/indicateurs.html>.
- OFEV (2019b) Indicateur air : immissions de poussières fines. <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/etat/indicateurs.html>.
- OFEV (2019c) L'accord de Paris sur le climat. https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/climat-affaires-internationales/l_accord-de-paris-sur-le-climat.html.
- OFEV (2019d) Émissions de gaz à effet de serre. Valeurs absolues. <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/en-bref.html>.
- OFS (2019a) Chômeurs au sens du BIT. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/chomage-sous-emploi-places-vacantes/chomeurs-bit.assetdetail.9366571.html>.
- OFS (2019b) Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/salaires-revenus-cout-travail/evolution-salaires/serie-1939-100.html>.
- OFS (2019c) Bilan de la population résidente permanente, 1861-2017. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/effectif-evolution.assetdetail.5886176.html>.
- OFS (2019d) Taux d'activité selon le sexe, la nationalité, les groupes d'âges, le type de famille. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/activite-professionnelle-temps-travail/personnes-actives/taux-activite.assetdetail.9366453.html>.
- OFS (2019e) Indicateurs de la structure démographique, 1970-2018. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/mesure-bien-etre/indicateurs/rapport-personnes-agees.assetdetail.9466692.html>.
- OFS (2019e) Endettement des administrations publiques en 2017. Publié sur le site : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/mesure-bien-etre/indicateurs/rapport-personnes-agees.assetdetail.9466692.html>.
- OFS (2019f) Revenu disponible équivalent. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/mesure-bien-etre/indicateurs/revenu-disponible.html>.

- OFS (2019g) Productivité horaire du travail aux prix de l'année précédente. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/tableaux.assetdetail.9546239.html>.
- OFS (2019h) Recherche et développement (R-D) synthèse Suisse (RD Suisse). <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/mesure-bien-etre/tous-indicateurs/economie/depenses-r-et-d.assetdetail.8086334.html>.
- OFS (2019i) Espérance de vie en bonne santé, 1992-2017. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/mesure-bien-etre/bien-etre/sante/esperance-vie.html>.
- OFS (2018a) Décomposition du taux d'évolution du PIB par habitant. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/tableaux.assetdetail.9486258.html>.
- OFS (2018b) Espérance de vie résiduelle de 1948 à 2060, en années. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/tableaux.assetdetail.5388465.html>.
- OFS (2015) Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse, 2015 – 2045. p. 35. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/evolution-future/scenarios-suisse.assetdetail.350327.html>.
- OMPI (2019) World Intellectual Property Indicators 2019. Genève. https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_941_2019.pdf.
- Renold, U., Bolli, T., Caves, K., Bürgi, J., Egg, M., Kemper, J., und Rageth, L. (2016). Feasibility Study for a Curriculum Comparison in Vocational Education and Training Intermediary Report II : Education-Employment Linkage Index. Études du KOF n° 80. EPF Zurich. <https://www.research-collection.ethz.ch/handle/20.500.11850/119252>.
- SECO (2019a) Contributions de la croissance au PIB en termes réels. <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/wirtschaftslage---wirtschaftspolitik/Wirtschaftslage/bip-quartalsschaetzungen-daten.html>.
- SECO (2019b) Scénarios à long terme. <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/wirtschaftslage---wirtschaftspolitik/Wirtschaftslage.html>.
- SECO (2019c) Entwicklung der Arbeitsproduktivität. Arbeitspapier. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Strukturwandel_Wachstum/Wachstum.html.
- SECO (2016) Wirtschaftliche Bedeutung der Freihandelsabkommen für die Schweiz. https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen.html.
- Spescha, A., Wörter, M. (2018). Innovations dans le secteur privé en Suisse. Résultats de l'enquête sur l'innovation 2016, réalisée par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) à la demande du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Études du KOF n° 120. EPF Zurich. <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/services/publications/base-de-donnees-des-publications/inno-sp-ch.html>.
- Times (2019) World University Rankings 2019. <https://www.timeshighereducation.com/>.
- UBS (2018) Cost of living in cities around the world. Prices and Earnings 2018. www.ubs.com/microsites/prices-earnings/en/.
- Université de Berne, OFEV, MétéoSuisse, C2SM, Agroscope, Académie suisse des sciences naturelles (2019) CH2014-Impacts – Étapes menant à des scénarios quantitatifs concernant les conséquences des changements climatiques en Suisse. Berne. <http://www.ch2014-impacts.ch/index.php?lang=fr&id=report>.

Vöhringer, F., Vielle, M., Thalmann, P., Frehner, A., Knoke, W., Stocker D., Thurm, B. (2019) Costs and benefits of climate change in Switzerland. *Climate Change Economics*. 10(2). <https://doi.org/10.1142/S2010007819500052>.

WEF (2019) Global Competitiveness Report 2019. <https://www.weforum.org/reports/how-to-end-a-decade-of-lost-productivity-growth>.